

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3619 - VENDREDI 15 NOVEMBRE 2019

ACTIVITÉS ARMÉES OUGANDAISES SUR LE TERRITOIRE CONGOLAIS

Report des audiences publiques consacrées aux réparations

Ce report, décidé le 13 novembre par la Cour internationale de justice (CIJ), fait suite à la visite, le week-end dernier, du président Félix-Antoine Tshisekedi, à Kampala, en Ouganda. Les chefs d'Etat congolais et ougandais ont, dans une lettre adressée le 9 novembre à cette institution des Nations unies, émis leurs intentions de recourir à un arrangement à l'amiable dans cette question des réparations des préjudices subis par la République démocratique du Congo (RDC), dans l'affaire des activités armées menées par l'Ouganda sur son territoire. Dans un arrêt rendu en 2015, la CIJ avait reconnu le pillage, en 1998, par l'Ouganda, des ressources naturelles de son voisin, et l'avait condamné à réparer les conséquences de son invasion, en laissant les deux parties convenir à l'amiable du montant des réparations. La RDC attendait de l'Ouganda près de dix milliards de dollars en dommages et intérêts. Le règlement à l'amiable n'ayant presque pas abouti, les deux parties étaient revenues vers la CIJ.

Page 3



Félix Tshisekedi et Yoweri Museveni à Kampala/Photo Rfi

MINERAIS

Trois cent cinquante mille carats de diamants congolais en vente à Anvers



La vente est organisée par la société commerciale Samir Gems, dont le siège est à Anvers, et comprendra des pierres brutes extraites de la Société Anhui-Congo mining investment corporation, une entreprise commune à parts égales entre l'État congolais et des investisseurs chinois. 15% de ces diamants sont de « qualité bijouterie » et 85 % de qualité industrielle. L'opération a lieu au Antwerp diamond tender facility, situé au Antwerp world

diamond center, jusqu'au 20 novembre, et se déroule en ligne via la plate-forme d'appels d'offres de Lemon technologies. Évaluée à six millions de dollars, cette vente est la première du genre depuis la signature, en septembre dernier, par le président Félix Tshisekedi, d'un accord de coopération favorisant les flux commerciaux entre la RDC et son ancienne métropole, la Belgique.

Page 3

EDUCATION

La gratuité de l'enseignement de base subit son premier baptême de feu à Kinshasa

La mesure sur la gratuité de l'enseignement de base, saluée par beaucoup de Congolais ainsi que des partenaires, connaît ses premiers écueils. Les enseignants de certaines écoles de la capitale, qui fustigent le salaire qui leur est jusque-là alloué par le gouvernement, ont décidé, depuis le 13 novembre, d'arrêter les cours jusqu'à nouvel ordre, exigeant un meilleur traitement salarial.

Dans une déclaration adressée au père recteur, les enseignants du collège Boboto, une de ces écoles conventionnées catholiques, dénoncent l'enveloppe salariale telle que proposée par le gouvernement et jugent insuffisante la somme de deux cent dix dollars américains allouée à chacun d'eux.

Page 4

OUVERTURE DES FRONTIÈRES

La RDC, le quarante-cinquième pays le plus ouvert d'Afrique

Le rapport annuel « Visa openness index report » (édition 2019) de la Banque africaine de développement (BAD) place la RDC parmi les dix derniers pays sur le classement des pays les plus ouverts d'Afrique. La RDC se classe devant l'Algérie, le Burundi, le Maroc, l'Égypte, le Sud-Soudan, l'Érythrée, le Soudan, la Libye et la Guinée équatoriale. Ce classement de la BAD repose sur quatre critères essentiels dont la délivrance du visa, la ratification de la zone de libre-échange continentale africaine, l'adhésion au marché unique africain du transport et l'application du protocole de la libre circulation des personnes.

Page 4

BELGIQUE

Lancement du premier congrès de la chaire Mukwege

L'événement a eu lieu le 13 novembre, à l'université de Liège, en présence de la reine Mathilde de Belgique et du Dr Denis Mukwege, président d'honneur de la chaire et prix Nobel de la paix 2018.

Le congrès qui se termine ce 15 novembre réunit des scientifiques de tous horizons ainsi que des ONG et associations actives sur le terrain. Il se tient sur le thème « Comment donner un avenir aux femmes et aux enfants victimes de violences sexuelles dans les conflits ? ». Son comité scientifique est présidé par la Pre Adélaïde Blavier, directrice du centre d'expertise en psycho-traumatismes et psychologie légale de l'université de Liège, auquel est attachée la Chaire.

Durant deux jours, les différentes conférences qui s'y déroulent vont revisiter les quatre piliers de la prise en charge holistique développée à Panzi par le Dr Denis Mukwege et son équipe : pilier médical, psychologique, juridique et socio-économique. « Au-delà de la force de notre colère et de la conviction en la justesse de notre engagement, notre sollicitude envers nos victimes nous invite aussi à asseoir nos démarches thérapeutiques sur des bases scientifiques. Ces pratiques, fondées sur des évidences scientifiques, renforceront notre autorité de parler de ces questions. Cette légitimité scientifique nous permettra de renforcer notre plaidoyer et permettre à tous ceux qui ont une parcelle de pouvoir à s'impliquer pour induire un changement systémique et positif. Sans base scien-



Le Dr Mukwege et la reine Mathilde pendant la cérémonie d'ouverture

tifique, nous peinerons à convaincre », a déclaré le Dr Denis Mukwege dans son discours. Il a fait savoir que ce congrès est un « événement exceptionnel » qui a vocation à constituer un tournant important sur le parcours de prise en charge des victimes de violences sexuelles.

Un « guichet unique » pour les victimes

Tout en rappelant la stratégie de prise en charge reposant sur quatre piliers mise en place à l'hôpital de Panzi, le Dr Mukwege a précisé que ce modèle holistique est confidentiel et centré sur la personne et qu'il se cristallise dans un guichet unique appelé « One

stop center ». Ce dernier permet à la victime de violences de trouver, au même endroit, des réponses à ses problèmes mé-

si la soif de la justice est immense chez les personnes victimes de violences et principalement les femmes, la ré-

crée en septembre 2018 à l'initiative de la professeure émérite Véronique De Keyser, docteur en psychologie, ex-députée européenne et présidente de l'association «Les enfants de Panzi et d'ailleurs». Elle a eu l'idée de créer cette chaire en 2015 lorsqu'elle s'est rendue à l'hôpital de Panzi pour observer le travail du Dr Mukwege. Au cours de son séjour, elle avait notamment assisté à l'opération d'un bébé de huit mois, victime de violences sexuelles. Le Dr Mukwege lui avait posé la question de savoir quels souvenirs allait avoir le bébé de cette expérience en grandissant. Véronique De Keyser n'avait pas pu répondre à la question. C'est ainsi qu'est née l'idée de la chaire, un moyen de mieux connaître les conséquences, mieux prévenir le phénomène et mieux le guérir.

La chaire Mukwege de l'université de Liège vise à développer les recherches interdisciplinaires dans le domaine des violences sexuelles à l'égard des femmes et à fédérer sur cette thématique les connaissances de différents partenaires et universités en Belgique et dans le monde. L'objectif est de créer un réseau international de recherches sur le thème des violences sexuelles subies par les femmes en situation de conflits. Dans cette optique, la chaire s'est ouverte à différentes universités qui ont déjà accueilli le Dr Denis Mukwege, notamment celles qui lui ont décerné un titre de docteur honoris causa.

Patrick Ndongidi

dicaux, psychologiques, juridiques et socio-économiques. A cet effet, a-t-il expliqué, la victime est accompagnée par une assistante psycho-sociale appelée « Maman chérie » et n'aura besoin de raconter son histoire qu'une seule fois. Le Dr Denis Mukwege a précisé que l'hôpital de Panzi et la fondation du même nom ont également développé des protocoles et mené des études sur des formes thérapeutiques inspirées des traditions ancestrales, notamment la thérapie par la danse.

Faible réponse du système judiciaire

Abordant la question de la prise en charge juridique, Denis Mukwege a estimé que

la réponse du système judiciaire est néanmoins très faible, car, a-t-il déploré, les viols commis en temps de conflit restent les crimes les moins condamnés dans l'histoire et dans le monde.

Ce dernier a estimé qu'à l'issue du congrès, les participants devraient poser des questions pertinentes par rapport au modèle holistique de prise en charge mis en place à Panzi et, pour chaque pilier, l'analyser, l'évaluer, émettre des hypothèses par rapport aux questions posées, les vérifier, trouver des failles et les combler pour faire évoluer les actions au bénéfice des patientes. La chaire Mukwege a été

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Eliou
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mbooussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service),

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maaouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

MINERAIS

Trois cent cinquante mille carats de diamants congolais en vente à Anvers

L'opération, d'une valeur de six millions de dollars, est la première du genre depuis la signature, en septembre dernier, par le président Félix Tshisekedi, d'un accord de coopération favorisant les flux commerciaux entre la République démocratique du Congo (RDC) et l'ancienne métropole.

Une délégation congolaise, composée notamment de Nyembo Muyumba, directeur général du Centre d'expertise, d'évaluation et de certification des minéraux précieux et semi-précieux (CEECC), et Nyembo Mbwizya, directeur de cabinet adjoint du président de la République, en charge de l'économie, s'est rendue le 12 novembre à Anvers pour constater les premiers résultats de la collaboration plus étroite entre la RDC et la Belgique. La vente est organisée par la société commerciale Samir Gems, dont le siège est à Anvers, et comprendra des pierres brutes extraites de la Société Anhui-Congo mining investment corporation, une entreprise commune à parts égales entre l'État congolais et des investisseurs chinois. 15% de ces diamants sont de « qualité bijouterie » et 85 % de qualité industrielle. La vente se déroulera au Antwerp diamond tender facility, situé au Antwerp world diamond center. Les enchères prendront fin le 20 novembre et se dérouleront en ligne via la plate-forme d'appels

d'offres de Lemon technologies. Anjal Bhansali, directeur général de Samir Gems, a déclaré que les consultations pour les ventes étaient entièrement réservées jusqu'au 20 novembre, date à laquelle les offres finales devaient être envoyées. Le président congolais, rappelons-le, avait réservé une visite au secteur diamantaire anversois à l'occasion de son premier voyage officiel en Belgique, en septembre dernier. Félix Tshisekedi avait alors promis plus de transparence et de traçabilité dans le commerce de diamants congolais et avait signé un accord de coopération à cet effet.

Relancer le secteur du diamant

La RDC et Anvers franchissent ainsi une première étape importante dans la mise en œuvre de cet accord de coopération. A l'ouverture de la vente, le 14 novembre, Ari Epstein, président-directeur général de l'Antwerp world diamond center, a déclaré: « Le président Tshisekedi nous a dit qu'il



cherchait à accomplir trois choses pour le secteur du diamant en RDC et qu'il croyait qu'Anvers pourrait le mieux l'aider à atteindre ces objectifs. Premièrement, il a l'intention d'introduire plus de stabilité et de transparence dans les pratiques d'extraction et de commerce des diamants de la RDC, afin d'améliorer la réputation de la RDC sur la scène internationale. Deuxièmement, il souhaite obtenir un meilleur accès au marché international des diamants du pays, afin de leur permettre d'obtenir de meilleurs prix que ceux qu'ils ont reçus au cours des dernières années. Troisiè-

me, il souhaite rendre les avantages des immenses ressources naturelles de son pays à la population de la RDC ».

En outre, Ari Epstein a ajouté que le président congolais avait une longue histoire personnelle avec la Belgique et était conscient de la réputation d'Anvers comme marché le plus compétitif pour les producteurs de diamants, mais aussi pour la plus grande importance accordée à la transparence et à la durabilité dans ses pratiques commerciales.

Au nom de la RDC, Nyembo Muyumba et Nyembo Mbwizya

ont réitéré le message exprimé deux mois plus tôt par le président de la République. Notant que le pays a adhéré au système de certification du Processus de Kimberley depuis ses débuts en 2003, ils ont déclaré que la RDC restait attachée à ses efforts pour éliminer totalement les traces de diamants de guerre et visait à renforcer la transparence et la formalisation de l'extraction de diamants dans le pays.

Quatrième producteur mondial de diamant

La RDC est le quatrième producteur mondial de diamants bruts en volume et le dixième en valeur. L'essentiel des diamants congolais sert aux machines industrielles, notamment pour le forage. Selon les statistiques officielles du Processus de Kimberley, le pays a produit 16,4 millions de carats pour une valeur de plus de cent trente-six millions de dollars en 2018, mais le prix moyen par carat qu'il reçoit pour ses diamants a considérablement baissé au cours des quinze dernières années. Les importations directes de diamants bruts d'Anvers en provenance de la RDC ont régulièrement diminué, tombant à 6,5 millions de carats d'une valeur de 6,5 millions de dollars en 2018.

Patrick Ndungidi

ACTIVITÉS ARMÉES SUR LE TERRITOIRE CONGOLAIS

Report des audiences publiques consacrées aux réparations

La Cour internationale de justice (CIJ) vient de répondre favorablement à la demande des présidents congolais, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, et ougandais, Yoweri Museveni, en décidant, le 13 novembre, d'ajourner les audiences publiques consacrées à la question des réparations dans l'affaire des activités armées menées par l'Ouganda sur le territoire de la République démocratique du Congo (RDC), qui devaient se tenir du 18 au 22 novembre.

Dans un communiqué du 13 novembre annonçant sa décision, la CIJ a dit prendre sa résolution « en tenant compte de la demande conjointe formulée à cet effet par les parties dans une lettre en date du 9 novembre 2019 ».

Radio France internationale a confirmé à propos que la lettre des deux parties demandant ce report est datée du 9 novembre, date de l'arrivée du président Félix Tshisekedi en Ouganda. Citant l'un des avocats de l'État congolais, cette source indique que les deux chefs d'État auraient décidé de négocier, comme l'avait également recommandé la CIJ dans son arrêt de 2015, dans lequel elle avait prôné la négociation dans le cadre de la réparation exigée par la RDC.

Une plainte datant de 1999

La plainte de la RDC contre l'Ouganda avait été introduite en 1999, sous le règne de Laurent-Désiré Kabila, qui

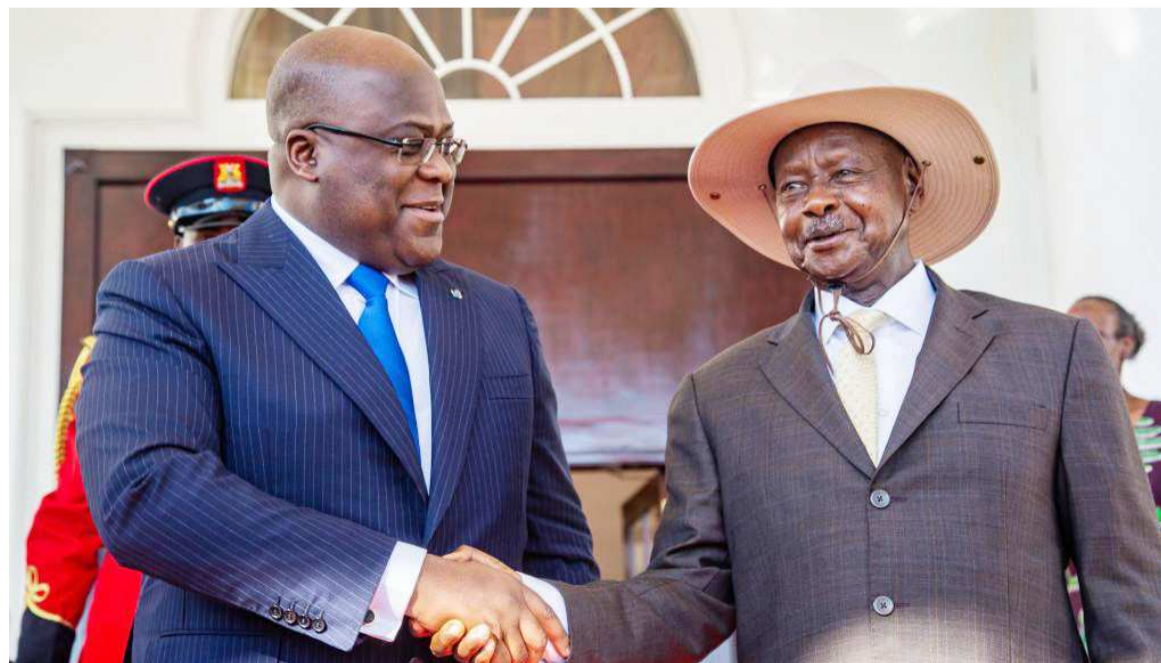
guerre déclarée sur son territoire. La RDC avait, après l'assassinat de Laurent-Désiré Kabila, abandonné le dossier contre Rwanda et le Burundi. Alors que la plainte contre l'Ouganda, à qui Kinshasa a

invasion de l'est de la RDC, en violation du droit international et du droit humanitaire. L'arrêt de cette cour avait notamment relevé « le comportement des forces armées ougandaises, qui ont commis des meurtres

population civile lors d'affrontements avec d'autres combattants ». Les forces ougandaises avaient également été jugées coupables d'avoir « entraîné des enfants-soldats », d'avoir « incité au conflit ethnique » et d'avoir « manqué de prendre des mesures visant à y mettre un terme » ainsi que de ne pas avoir, « en tant que puissance occupante », pris de mesures « visant à respecter et à faire respecter les droits de l'homme et le droit international humanitaire dans l'Ituri », alors district.

La CIJ, condamnant l'Ouganda à réparer le préjudice causé à la RDC par la lutte armée et le pillage de ses ressources naturelles, avait, en effet, laissé les deux parties convenir à l'amiable du montant des réparations. Elle avait également décidé qu'en cas de désaccord, elle tranchera la question elle-même. Et comme l'attente à l'amiable s'avère presque impossible, les deux parties étaient revenues vers la CIJ pour trancher sur la question des réparations. Mais à l'issue d'une rencontre au sommet, les deux États ont encore opté pour un arrangement à l'amiable.

Lucien Dianzenza



Félix Tshisekedi et Yoweri Museveni à Kampala/Photo Rfi

s'était retourné contre ses anciens alliés de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL), les armées ougandaise, rwandaise et burundaise dont le Congo avait dénoncé l'implication dans la deuxième

réclamé plus de dix milliards de dollars, a été maintenue. Dans un arrêt rendu en 2015, la CIJ, qui avait reconnu le pillage, en 1998, par l'Ouganda, des ressources naturelles de son voisin et avait condamné ce pays à réparer les conséquences de son

et des actes de torture et autres formes de traitement inhumain à l'encontre de la population civile congolaise, ont détruit des villages et des bâtiments civils, ont manqué d'établir une distinction entre cibles civiles et cibles militaires et de protéger la po-

FRANCOPHONIE

La Tunisie accueille le dix-huitième sommet de l'organisation

La rencontre, prévue dans la capitale Tunis, se tiendra les 12 et 13 décembre 2020 sur le thème « Connectivité dans la diversité : le numérique, vecteur de développement et de solidarité dans l'espace francophone ».

La trente-sixième conférence ministérielle de la Francophonie tenue à Monaco, le 30 et 31 octobre, sur le thème de la réconciliation de l'humanité et de la planète, a réuni trente-neuf ministres, cinq secrétaires d'Etat et trois cent soixante-dix-neuf délégués qui ont participé. Ils ont adopté le budget révisé de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), exercice 2020, ainsi que la programmation de l'OIF révisée 2019-2022, adhérant ainsi aux propositions des réformes de la secrétaire générale. A l'issue des travaux, l'Arménie a transmis la présidence de la Conférence ministérielle à la Tunisie dont la capitale accueillera, l'année prochaine, le dix-huitième sommet. La rencontre de Monaco a également permis d'adopter plusieurs autres résolutions sur les océans,

le trentième anniversaire de la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant, le rôle de l'innovation dans la promotion de la science, de l'éducation et de l'économie numérique ainsi que le cinquantenaire de la Francophonie. Parmi les décisions importantes, il y a également la tenue, du 23 juillet au 1er août 2021, à Kinshasa, en République démocratique du Congo, des IX^{es} jeux de la Francophonie.

Tunis parée pour recevoir le sommet de l'OIF

De son côté, la Tunisie se prépare, depuis plusieurs mois déjà, pour la tenue du prochain sommet de la francophonie en 2020 dans sa capitale. Xinhua indique, dans ce cadre, que le ministre tunisien des Affaires étrangères, Khemais Jhinaoui, avait reçu, à Tunis, de la conseillère chargée de stratégies et instances à l'OIF, Vanessa Lamothe Latignon, et présidente du comité directeur du dix-huitième sommet de la Francophonie, le document des prérequis relatifs à ces assises. A en croire cette source, lors de la réunion, le

secrétaire d'Etat tunisien aux Affaires étrangères, Sabri Bachtobji, et une délégation de l'organisation avaient passé en revue les progrès accomplis dans la préparation de ce sommet, soulignant les acquis accomplis dans les domaines de logistique. D'après Xinhua, le ministre des Affaires étrangères avait réaffirmé, dans ce sens, la volonté de la Tunisie de « défendre les nobles valeurs et principes sur lesquels était fondée l'OIF et de soutenir les liens historiques qu'elle entretient avec cette organisation, dont Habib Bourguiba (premier président de la Tunisie post-indépendance) était l'un des fondateurs ».

Citant un communiqué parvenu à sa rédaction, Xinhua note que la diplomatie tunisienne a également affirmé sa volonté de « rendre ce sommet historique et extraordinaire afin de pouvoir contribuer efficacement à renforcer les échanges d'expertise et d'expériences entre les pays de l'OIF et à l'unification de la famille francophone ».

Lucien Dianzenza

EDUCATION

La gratuité de l'enseignement mise à rude épreuve

Des enseignants de certaines écoles de Kinshasa décident d'arrêter les cours et fustigent le salaire qui leurs est jusque-là alloué, exigeant un meilleur traitement mensuel.

La gratuité de l'éducation décrétée par le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, connaît son premier baptême de feu à Kinshasa. Alors que beaucoup la soutiennent, certaines écoles dont celles conventionnées catholiques de la capitale viennent de décider de l'arrêt des cours jusqu'à nouvel ordre. Les enseignants de ces écoles dont le collège Boboto, les lycées Sainte-Germaine, Bosangani, Motema-Mpiko, etc., ont décidé d'une grève illimitée, depuis mercredi. Selon Top Congo FM qui a donné l'information, ces enseignants, à l'unanimité, exigent un meilleur traitement salarial.

Dans une déclaration adressée au père recteur, dont Top Congo FM a fait écho, les enseignants du collège Boboto, eux, fustigent l'enveloppe salariale telle que proposée par le gouvernement et jugent insuffisante la somme de deux cent dix dollars américains allouée à chacun d'eux. Ils disent également regretter « le tâtonnement et l'imprécision du gouvernement sur le contenu chiffré de ses trois paliers de réajustement ».

Ces enseignants déclarent, par ailleurs, « ne pas vouloir cautionner la médiocrité qui frappe à leur porte et qui aurait un impact considérable sur la qualité de leur service et rendement ». Ce débrayage des enseignements intervient au lendemain de la déclaration du cardinal Fridolin Ambongo qui avait exprimé ses craintes de voir cette gratuité détruire le système éducatif congolais si le gouvernement ne payait pas conséquemment les enseignants.

De leur côté, les syndicats actifs dans l'enseignement primaire, secondaire et professionnel dénoncent cette grève qu'ils qualifient d'illégal. Ils affirment leur soutien à la mesure de gratuité prise par le gouvernement, estimant que les propos de l'archevêque de Kinshasa et nouveau cardinal de la République démocratique du Congo sont ambigus.

L.D.

OUVERTURE DES FRONTIÈRES

La RDC, le quarante-cinquième pays le plus ouvert d'Afrique

Selon le rapport annuel « Visa openness index report » (édition 2019) de la Banque africaine de développement (BAD), le Congo démocratique figure parmi les dix derniers dans son classement, devant l'Algérie, le Burundi, le Maroc, l'Égypte, le Sud-Soudan, l'Érythrée, le Soudan, la Libye et la Guinée équatoriale.

Le classement de la BAD repose essentiellement sur un total de quatre critères : la délivrance du visa, la ratification de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf), l'adhésion au marché unique africain du transport et l'application du protocole de la libre circulation des personnes. Il s'agit d'un rapport annuel qui mesure en fait le niveau d'ouverture des frontières des pays africains aux voyageurs.

L'étude fait un gros plan sur cinquante-quatre pays de la région pour déceler les meilleures destinations en fonction des modalités d'entrée. Le meilleur score est réalisé par le Bénin. En effet, selon les enquêteurs, ce pays d'Afrique de l'ouest occupe la

première place pour sa politique d'e-visa et son adhésion au marché unique du transport aérien africain. Le même constat est fait pour la deuxième destination la plus attrayante en Afrique, en l'occurrence Les Seychelles. Avec d'autres pays, ils forment le top 10 africain : Bénin, Les Seychelles, Sénégal (avec l'application du protocole de la libre circulation des personnes et de la ratification de la Zlecaf), Rwanda, Ghana, Ouganda, Guinée Bissau, Cap-Vert, Togo et Mauritanie.

La position peu reluisante de la République démocratique du Congo (RDC) contribue à lancer un grand débat, même si elle figure tout de même parmi les quarante-sept pays africains ayant réussi à améliorer ou à maintenir leur indice d'ouverture des visas en 2019.

Sur un plan interne, l'actuel président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, a tenu à réchauffer les relations de son pays avec d'autres acteurs africains incontournables de la région. Il a réalisé ainsi dix-sept voyages en Afrique et dans le

monde en l'espace des six premiers mois de sa présidence, un vrai record. Même si le bloc occidental reste stratégique pour l'ensemble des pays de la région, les premiers pas à l'étranger du premier citoyen congolais l'ont conduit d'abord chez le voisin angolais, avec lequel le pays partage la plus longue frontière. Il y a eu aussi d'autres actes forts, notamment l'adhésion à des espaces sous-régionaux africains et au marché unique continental. Par conséquent, l'Afrique reste un axe stratégique dans la vision du président Tshisekedi.

Pourtant, au regard de l'analyse des résultats du rapport de la BAD, il y a encore du chemin à faire pour attirer plus de voyageurs dans le pays. La plus grande leçon du rapport de la BAD est l'obligation d'avoir un visa pour voyager dans un peu moins de la moitié du continent. A ce jour, l'on ne note pas encore une réelle tendance à l'assouplissement des procédures, se traduisant, par exemple, par l'introduction des visas à l'arrivée.

Laurent Essolomwa

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

ADIAC TV

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56 | info@adiactv | Agence d'Information d'Afrique Centrale - République du Congo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

SAHEL

Florence Parly dubitative sur une victoire rapide des groupes terroristes

En l'espace d'un mois, les Forces armées maliennes ont subi deux importants revers avec l'attaque menée par le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (au moins trente-neuf personnes tuées) et l'assaut lancé par l'État islamique au Grand Sahara contre le camp militaire (environ quarante-neuf morts).

La situation est similaire dans les pays voisins. L'armée burkinabè a également subi de lourdes pertes à Koutougou (vingt-quatre tués et sept blessés). Les violences attribuées aux jihadistes sont devenues légion dans le pays, au point de menacer le Bénin et le Ghana. Le Niger est, quant à lui, pris dans un étau. Ses forces armées sont régulièrement prises pour cible, par des groupes jihadistes implantés au Sahel ainsi que des factions de Boko Haram.

Selon un rapport des Nations unies publié cet été, ces deux organisations ayant fait allégeance à l'Etat islamique sont soupçonnées d'avoir établi des coopérations opérationnelles au Niger, ainsi qu'un partenariat logistique, avec l'installation d'une base de soutien dans la région de Sokoto, au Nigeria. «Le nombre d'États de la région susceptibles de voir les mouvements insurrectionnels du Sahel et du Nigeria franchir leurs frontières a augmenté», d'après le rapport. Et cela, malgré l'activité de la force française Barkhane (quatre mille cinq cents soldats) qui fait le maximum qu'elle peut dans une région grande comme l'Europe. «Je considère que nous avons été exagérément optimistes en imaginant, en 2013, que tout serait résolu et que la victoire éclair remportée contre les jihadistes se traduirait immédiatement en un succès politique. Force est de constater que tel n'a pas été le cas», avait reconnu le général François Lecointre, le chef d'état-major des Armées, lors d'une audition parlementaire. Mais, les financements internationaux pourtant promis à la force conjointe du G5 Sahel (Mali, Tchad, Burkina Faso, Niger et Mauritanie) peinent à être débloqués, ce qui ne permet pas de remédier aux lacunes les plus criantes.

En visite dans les pays de la région, la ministre des Armées, Florence Parly, a appelé à faire preuve de «patience», ajoutant que le combat contre les groupes terroristes est «indispensable». «C'est un combat difficile. C'est un combat que vous menez avec abnégation et un grand professionnalisme. C'est un combat dans lequel il faut faire preuve de patience. Car les attaques menées par les groupes armés terroristes perdurent», a-t-elle poursuivi, en s'adressant aux militaires français de l'opération Barkhane, à N'Djamena au Tchad.

«Nous mettrons du temps à vaincre ces groupes qui prospèrent sur les difficultés sociales et économiques des pays sahéliens. Ce long chemin, difficile et sinueux vers le retour de l'Etat de droit et la sécurité, c'est grâce à vous [les militaires français, ndlr] que nous le parcourons depuis 2014. Nous le parcourons, avec intelligence, tactique et réactivité», a enchaîné la ministre, pour qui la force Barkhane «ne s'enlise pas» étant donné qu'elle «s'adapte en permanence et qu'elle se transforme pour avancer plus loin, pour être plus efficace, pour mieux accompagner les forces africaines dans leurs opérations».

Florence Parly a assuré: «Notre engagement au Sahel est et reste une priorité pour la France». Cependant, a prévenu la ministre, il «faudra encore du temps pour construire cette résilience des forces locales» et «encore des efforts, de la détermination et de la constance». Elle a appelé à «accompagner les forces armées sahéliennes après les avoir formées, y compris lorsqu'elles vont au combat, et pas seulement dans les états-majors», précisant: «Ce n'est pas un sport de masse, j'en conviens. [...] Si les Européens, qui sont directement concernés, ne le font pas, qui, alors, le fera?».

Noël Ndong

ELARGISSEMENT DE L'OTAN

Une grave erreur stratégique, estime Mikhaïl Gorbatchev

La décision d'étendre l'Alliance vers l'Europe orientale était «la plus grande erreur stratégique de l'Occident», écrit l'ancien président de l'URSS, dans son nouveau livre.

Dans son livre intitulé «Ce qui est sur la carte: le futur du monde global», l'ancien président de l'URSS, Mikhaïl Gorbatchev, désigne la plus grosse erreur jamais commise par les pays occidentaux. «Je n'ai jamais caché mon avis: la décision d'élargir l'Otan était la plus grande erreur stratégique de l'Occident, un pas vers la déstabilisation de la situation militaire et économique en Europe et en dehors», écrit-il.

«Proposer à l'époque, dans le contexte de l'existence du pacte de Varsovie, un certain «accord juridiquement contraignant» sur le non-élargissement de l'Otan à l'Europe orientale — comme le demandent rétroactivement mes détracteurs — était absurde, ridicule. On nous aurait accusé de détruire le pacte de Varsovie de nos propres mains», estime Mikhaïl Gorbatchev. Selon lui, le gouvernement soviétique de l'époque avait le droit d'exhorter «le respect des accords signés».

Néanmoins, la décision prise plus tard d'élargir l'Otan a ébranlé la confiance qui existait entre les parties, et «la Russie ne pouvait qu'en tirer des conclusions», résume Gorbatchev.

N.Nd.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Les postes du monde appelées à devenir le moteur de l'inclusion financière

L'Union postale universelle (UPU) va lancer de nouveaux projets de services financiers numériques avec les opérateurs postaux dans huit nouveaux pays, à savoir l'Égypte, la Grenade, le Kirghizistan, la Mongolie, le Maroc, le Nigeria et la Tunisie.

«Le vaste réseau physique de la poste est déjà un moteur pour l'inclusion financière, mais, grâce aux réseaux numériques, il est désormais possible d'atteindre beaucoup plus de personnes non bancarisées», a déclaré, dans un communiqué, Bishar A. Hussein, le directeur général de l'UPU, une agence spécialisée des Nations unies. Les projets, initiés dans le cadre du Mécanisme d'assistance technique pour l'inclusion financière (Fitaf), vont de l'assistance aux opérateurs postaux sélectionnés pour développer des stratégies de finance numérique et des partenariats public-privé au déploiement de solutions telles que les services bancaires mobiles, les comptes d'épargne numérique et les porte-monnaie électroniques.

En effet, l'inclusion financière est destinée à la population vulnérable et aux entreprises qui n'ont pas accès aux services traditionnels. Elle permet de répondre aux priorités quotidiennes, de mieux répondre aux imprévus et de mieux planifier. Avec une infrastructure totalisant plus de six cent mille points de

vente à travers le globe, le déploiement de services financiers électroniques via le réseau postal pourrait être une aubaine pour l'inclusion financière. Environ 1,7 milliard d'adultes n'ont toujours pas accès à des services financiers officiels, selon la Banque mondiale.

Bishar A. Hussein a signalé que le mécanisme de l'UPU pour l'assistance technique à l'inclusion financière a déjà contribué à réduire ce fossé dans les pays sélectionnés lors du premier appel de projets de l'année dernière. Aujourd'hui, deux milliards d'habitants ont déjà accès aux services financiers fournis par les postes.

Le Fitaf, une initiative conduite par l'UPU, en partenariat avec la Fondation Bill & Melinda Gates et Visa Inc., vise à faciliter l'inclusion financière en fournissant une assistance technique et des ressources financières aux opérateurs postaux afin qu'ils puissent proposer des services financiers numériques accessibles et pertinents, surtout des solutions de paiement mobile, via leurs réseaux.

Pour Amina Tirana, responsable de la politique et des évaluations

chez Visa Inc., la numérisation des services financiers des bureaux de poste «joue un rôle crucial pour atteindre les milliards de personnes et de petites entreprises dépourvues de services bancaires et qui sont mal desservies et surtout lorsqu'il s'agit de satisfaire le client avant toute chose». Des propos dont s'est fait écho la cheffe des partenariats internationaux à la Fondation Bill & Melinda Gates, Jamie Zimmerman. «La couverture étendue du réseau postal, notamment dans des régions reculées, signifie qu'il est souvent présent là où les autres institutions financières ne le sont pas. Nous voyons donc une occasion incroyable pour le réseau postal de combler cette lacune et de faciliter un accès inclusif aux services financiers. Grâce au Fitaf, les opérateurs postaux bénéficient de l'appui technique et des ressources financières nécessaires pour tirer parti des technologies numériques et concrétiser ainsi cette opportunité», a-t-elle estimé.

Josiane Mambou Loukoul

CÉMAC

La Banque centrale ravitaille la région en pièces de monnaie

L'information a été donnée par le gouverneur de la Banque des Etats d'Afrique centrale (BEAC), Abbas Mahamat Tolli, le 8 novembre à Yaoundé, au Cameroun, en marge d'une session du Comité de politique monétaire de cet institut d'émission commun aux six Etats de la sous-région.

«Nous avons annoncé la mise en circulation de ces unités de monnaie au courant de ce mois de novembre et ce sera fait», a assuré Abbas Mahamat Tolli.

Depuis plusieurs mois, dans les pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), principalement au Cameroun, il est très difficile pour les commerçants et autres agents économiques de disposer des pièces de monnaie pourtant indispensables pour les transactions quotidiennes.

Cette rareté survient au moment où plusieurs réseaux d'exportation de

ces pièces, entretenus notamment par des étrangers, sont démantelés au Cameroun. Une fois exportées, ces pièces de monnaie serviraient à la fabrication de divers objets, apprend-on.

L'injection des pièces de monnaie dans le circuit économique de la Cémac intervient surtout alors que la Banque centrale s'apprête à lancer une nouvelle gamme de billets de banque.

Après avoir pris «acte du lancement des travaux de conception d'une nouvelle gamme de billets BEAC», le Comité ministériel de l'Union monétaire de l'Afrique cen-

trale (Umac) «engage le gouvernement de la banque à finaliser les travaux nécessaires à la création et à la mise en circulation progressive de cette nouvelle gamme, dans les meilleurs délais possibles», peut-on lire dans le communiqué ayant sanctionné la réunion des ministres de l'Economie et des finances de l'Umac, tenue le 2 octobre dernier dans la capitale camerounaise.

Cette nouvelle gamme de billets viendra remplacer celle qui a été officiellement mise en circulation à compter du 24 novembre 2003. Il s'agit des petites coupures (500, 1000 et 2000 FCFA) et des grosses coupures (5000 et 10000) utilisées actuellement dans le circuit économique des pays de la Cémac.

J.M.L.

INVESTISSEMENT EN AFRIQUE

La BAD garantit des intérêts de quarante milliards de dollars

L'édition 2019 de l'Africa investment forum (Forum de l'investissement en Afrique), tenu du 11 au 13 novembre à Johannesburg, en Afrique du Sud, a garanti des intérêts d'investissement de 40,1 milliards de dollars contre 38,7 milliards de dollars, l'an dernier; soit une hausse d'environ 15% entre les deux périodes sous revue.

«Je suis ravi de vous informer des résultats des réunions du conseil. Sur les cinquante-six transactions effectuées dans les salles du conseil, cinquante-deux ont garanti des intérêts d'investissement!», s'est félicité le président de la Banque africaine de développement (BAD), Akinwumi Adesina. A noter que ces investissements

couvraient vingt-cinq pays. Entre autres retombées, Akinwumi Adesina indique que l'institution qu'il dirige a permis de signer cinquante-six contrats d'une valeur de 67,6 milliards de dollars; soit une augmentation de 44% par rapport à l'année dernière.

«Entre-temps, nous avons franchi d'importants jalons. Nous avons signé l'accord Co-

cobod de six cents millions de dollars pour la filière cacao au Ghana. Le Fonds Alithea Identity pour les femmes a clôturé à cinquante-huit millions de dollars. Et l'accord de concession pour le train aérien d'Accra, d'une valeur de 2,6 milliards de dollars, a été signé», s'est félicité le président de la BAD. L'édition 2019 de l'AIF a enregistré deux mille deux cent vingt-et-un venus de cent neuf pays, dont quarante-huit d'Afrique et soixante-et-un des autres continents.

J.M.L. avec l'Agence Ecofin



Avis d'Appel d'Offres

Pour la mise à jour du Datacenter et acquisition d'un outil de supervision des infrastructures de la fibre optique inter-administration à Brazzaville

Projet : PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)
Acheteur : GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU CONGO

Pays : CONGO
 Crédit No. : IDA-60 230 CG
 AAO No : 02/MPSIR/PRISP/AOI/F/UCP-19
 Emis le : 08 novembre 2019

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de Banque Mondiale pour financer le Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), et à l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché de Mise à jour du Datacenters et acquisition d'un outil de Supervision des infrastructures de la Fibre optique Inter Administration (FIA) à Brazzaville. « Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement, à l'exception des paiements pour lesquels le marché stipule que le paiement sera effectué par crédit documentaire ».

2. Le Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir : Mise à jour du Datacenters et acquisition d'un outil de Supervision des infrastructures de la Fibre optique Inter Administration (FIA) à Brazzaville. Le présent dossier d'appel d'offre est constitué en un seul Lot Unique, lequel est subdivisé en deux Sous-lots fonctionnels ci-après :

Sous-lot 1 : Aménagement de l'environnement physique du Datacenter et de la salle de supervision de Brazzaville ;

Il s'agit de la fourniture et de l'installation des matériels pour l'aménagement d'une part, du nouveau Datacenter dans le nouvel immeuble du Ministère des finances et du budget, et d'autre part, de la salle de supervision des infrastructures de la FIA dans les locaux de la DGI. Ce sous-lot devra couvrir: les modules de confinement, les travaux de gros et seconds œuvres, la climatisation, les installations électriques, le contrôle d'accès, la vidéosurveillance, le système de détection d'incendie, le système de gestion des infrastructures et le câblage.

Sous-lot 2 : Fourniture, installation et intégration d'une plateforme de service dans le Datacenter et dans la salle de supervision à Brazzaville.

Il s'agit de la fourniture et de l'installation des matériels pour la nouvelle urbanisation du Datacenter de Brazzaville, mais également l'acquisition du système de supervision des infrastructures réseaux et systèmes de la FIA. Ce sous-lot devra couvrir : le réseau Ethernet, le réseau IP, la consolidation des serveurs, la consolidation des racks/serveurs Sun/oracle et la plateforme de supervision.

Le soumissionnaire doit avoir réalisé au moins un marché similaire au cours des 5 dernières années (et le montant cumulé des marchés similaires exécutés par le soumissionnaire au cours de la même période devra être au minimum de 1,8 milliards ou équivalent).

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un

Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI)- version de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018 de la Banque Mondiale, et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'unité de coordination du Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), Tél : 22 614 41 81/06 834 47 00; E-mail : prispcongo@gmail.com, prispmarkets@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous :

rue du Tourisme n° 03 quartier Clairon, derrière école REMO, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville; Tél: (+242) 22 614 41 81/04 032 22 81/ 06 834 47 00

Email: prispcongo@gmail.com, prispmarkets@gmail.com de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00.

5. Le Dossier d'Appel d'offres en Français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA en espèces, non remboursable. La méthode de paiement sera en espèces. En plus du mode de paiement en espèces indiqué, le mode par paiement bancaire est acceptable à partir des coordonnées bancaires ci-après : N° de compte (IBAN) 30019 10001 10721400001 48 SWIFT : CNNGCGCGXXX. Le dossier d'appel d'offres sera adressé par la poste aérienne pour l'étran-

ger et le dépôt au siège du projet pour les soumissionnaires locaux.

6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 20 décembre 2019 à 14 heures, heure locale. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-dessous, le 20 décembre 2019 à 14 h 15 minutes.

7. Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie de l'offre, pour un montant de 35 millions de FCFA.

8. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Nom de l'Agence d'exécution : PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)

Nom du bureau : PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)

Adresse du bureau : 3, rue du Tourisme quartier Clairon, derrière école REMO, arrondissement 3 Poto- Poto Brazzaville, République du Congo

Téléphone : (+242) 22 614 41 81 / 06 834 47 00/04 032 22 81

Adresse électronique : prispcongo@gmail.com, prispmarkets@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 08 novembre 2019

Le Coordonnateur,

Jean-Noël NGOULOU

Avis d'Appel d'Offres

Pour le Raccordement des Centres des impôts et des Sites administratifs à la Fibre optique Inter-Administration (FIA) à Brazzaville

Projet : PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)
Acheteur : GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU CONGO

Pays : REPUBLIQUE DU CONGO
 Crédit No. : IDA-60 230 CG
 AAO No : 01 /MPSIR/PRISP/AOI/F/UCP-19
 Emis le : 08 novembre 2019

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de Banque Mondiale pour financer le Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), et à l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché de RACCORDEMENT DES CENTRES DES IMPOTS ET DES SITES ADMINISTRATIFS A LA FIBRE OPTIQUE INTER-ADMINISTRATION (FIA) A BRAZZAVILLE. Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement, à l'exception des paiements pour lesquels le marché stipule que le paiement sera effectué par crédit documentaire.

2. Le Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP) sollicite des offres sous plis fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour le raccordement des centres des impôts et des sites administratifs à la fibre optique inter-administration. Ce lot unique couvrira deux sous-lots suivants :

Sous-lot 1 : Travaux de génie-civil et de fibre optique ;

Il s'agit de la fourniture des matériels et de la

construction d'une infrastructure de génie civil en propre sur certains tronçons, et en mutualisation des infrastructures existantes de Congo Telecom ainsi que celles de la Société Nationale d'Electricité sur d'autres tronçons. Ce sous-lot devra couvrir le génie-civil et la fibre optique, le câblage structuré des régies financières et la sécurisation électrique pour l'ensemble des sites connectés à la FIA.

Sous-lot 2 : Fourniture et installation des matériels actifs.

Il s'agit de la fourniture des matériels et de la construction d'un nouveau réseau IP basé sur la FIA, lequel devra activer les connectivités de l'ensemble des sites administratifs. Ce sous-lot devra couvrir le réseau Ethernet, le réseau IP et la sécurité avancée.

Les soumissionnaires intéressés et éligibles doivent avoir réalisé au moins un marché similaire au cours des 5 dernières années dont le montant minimum s'élève à 3 milliards (seront pris en compte les marchés similaires exécutés par un soumissionnaire au cours de la même période dont le montant cumulé devra être au minimum de 3 milliards de FCFA ou équivalent).

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI)- version de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018 de la Banque Mondiale, et ouverte à tous les

soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'unité de coordination du Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), Tél : 22 614 41 81/06 834 47 00; E-mail : prispcongo@gmail.com, prispmarkets@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous :

rue du Tourisme n° 03 quartier Clairon, derrière école REMO, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville; Tél: (+242) 22 614 41 81/04 032 22 81/ 06 834 47 00

Email: prispcongo@gmail.com, prispmarkets@gmail.com de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00.

5. Le Dossier d'Appel d'offres en Français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA. La méthode de paiement sera en espèces ou par virement bancaire sur le compte dont les coordonnées sont les suivantes :

Désignation du compte : PRISP
 N° de compte : 30019 10001 10721400001 48 (IBAN)

SWIFT : CNNGCGCGXXX.

Domiciliation : Banque Postale du Congo (BPC).

Le dossier d'appel d'offres sera adressé par la poste aérienne pour l'étranger et le retrait au siège du projet pour les soumissionnaires

locaux.

6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 19 décembre 2019 à 14 heures, heure locale. La soumission des offres par voie électronique n'est pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-dessous, le 19 décembre 2019 à 14 h 15 minutes.

7. Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie de l'offre, pour un montant de 45 millions de FCFA ou équivalent.

8. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Nom de l'Agence d'exécution : PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)

Nom du bureau : PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)

Adresse du bureau : 3, rue du Tourisme quartier Clairon, derrière école REMO, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville, République du Congo

Téléphone : (+242) 22 614 41 81/ 06 834 47 00

Adresse électronique : prispcongo@gmail.com, prispmarkets@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 08 novembre 2019

Le Coordonnateur,

Jean-Noël NGOULOU

CEEAC

Les chefs d'Etat se réuniront en sommet extraordinaire le 18 décembre

Les chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) participeront, le 18 décembre, à Libreville, à un sommet extraordinaire consacré à la réforme de cette institution, a annoncé lundi le ministère gabonais des Affaires étrangères.

Le rendez-vous devrait constituer l'épilogue d'un processus amorcé en 2015 à N'Djamena (Tchad), lors d'un sommet au cours duquel les leaders de la CEEAC avaient affirmé leur ambition de réformer en profondeur cette organisation. Ils avaient alors mandaté le président gabonais, Ali Bongo Ondimba, pour mener à bien cette tâche.

A Libreville, les dirigeants devraient examiner les projets relatifs au cadre organique de la CEEAC, au règlement financier, au statut du personnel ou encore à l'insertion du Conseil de paix et de sécurité de l'Afrique centrale au sein de l'architecture institutionnelle de la CEEAC.

Créée en 1983, la CEEAC compte onze Etats membres : Angola, Burundi, Cameroun, Centrafrique, République du Congo, République démocratique du Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe et Tchad.

Xinhua

ENVIRONNEMENT

Le changement climatique va avoir des effets néfastes sur la santé des enfants

Un rapport des experts, rendu public le 14 novembre, souligne que les effets du réchauffement de la planète modèleront inévitablement la santé de ceux qui naissent aujourd'hui.

Les auteurs de l'étude avancent que si rien n'est fait contre le changement climatique, la santé de nombreux enfants sera de plus en plus menacée au long de la vie, car ils souffriront d'asthme, de risques cardiaques à cause de l'air pollué, des infections et malnutrition. « Si les choses restent en l'état, avec des émissions de carbone élevées et le changement climatique qui se poursuit au même rythme, un enfant né aujourd'hui vivra dans un monde plus chaud de quatre degrés en moyenne d'ici ses 71 ans, ce qui menacera sa santé à toutes les étapes de sa vie », préviennent-ils.

Le Dr Nick Watts, de l'Institut pour la santé mondiale de l'université de Londres et responsable du rapport, insiste sur la nécessité de lutter très efficacement contre le dérèglement climatique pour mettre les enfants à l'abri de ses conséquences. « Les changements climatiques définiront la santé de toute une généra-

tion », assure-t-il, ajoutant : « Les enfants sont particulièrement vulnérables aux risques sanitaires liés aux changements climatiques. Leur corps et leur système immunitaire sont encore en train de se développer,

adulte » et « durent toute la vie ». C'est pour cela qu'elle demande une « action immédiate de tous les pays pour réduire les émissions de gaz à effet de serre ».

L'édition 2019 du rapport - un document publié tous les ans

hausse des températures », prévoit le texte. « C'est particulièrement préjudiciable pour les jeunes, car leurs poumons se développent encore », ajoute-t-il, en dressant la liste des conséquences potentielles : « Diminution de la fonction pulmonaire, aggravation de l'asthme et risque accru de crise cardiaque et d'accident vasculaire cérébral ».

Les auteurs de l'analyse soulignent que de manière générale, un enfant qui naît aujourd'hui sera de plus en plus exposé aux phénomènes météorologiques extrêmes : canicules, sécheresses, inondations ou feux de forêt. Ils jugent donc crucial de « limiter le réchauffement à moins de 2°C » comme le prévoit l'Accord de Paris. Et réclament que « les impacts des changements climatiques sur la santé soient au premier plan de l'agenda de la COP25 », début décembre à Madrid, en Espagne.

Nestor N'Gampoula

« Les enfants sont particulièrement vulnérables aux risques sanitaires liés aux changements climatiques. Leur corps et leur système immunitaire sont encore en train de se développer, ce qui les rend plus vulnérables aux maladies et aux polluants »

ce qui les rend plus vulnérables aux maladies et aux polluants ». L'étude publiée dans la revue médicale The Lancet, quelques semaines avant la conférence internationale sur le climat (COP25), résonne comme un écho aux craintes dont la Suédoise Greta Thunberg est devenue l'emblème dans le monde. La jeune militante estime, en effet, que les conséquences du dérèglement climatique sur la santé « persistent à l'âge

par The Lance - est intitulé « Compte à rebours sur la santé et le changement climatique ». Dans la parution, les chercheurs se sont focalisés sur la santé des plus jeunes et la pollution de l'air a été parmi les sujets qui ont été au centre de leurs préoccupations. « Tout au long de l'adolescence et jusqu'à l'âge adulte, un enfant né aujourd'hui respirera un air plus toxique, causé par les combustibles fossiles et aggravé par la

Avis d'Appel d'Offres

pour le dimensionnement, l'acquisition et l'installation d'un système solaire pour les sites du ministère des finances et budget à Brazzaville et à Pointe-Noire

Projet : PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP) Acheteur : GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU CONGO Pays : REPUBLIQUE DU CONGO Crédit No. : IDA-60 230 CG AAO N° : 03 /MPSIR/PRISP/AOI/F/UCP-19

Emis le : 08 novembre 2019

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de Banque Mondiale pour financer le Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), et à l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché de : DIMENSIONNEMENT, ACQUISITION ET INSTALLATION D'UN SYSTEME SOLAIRE POUR LES SITES DU MINISTERE DES FINANCES ET BUDGET A BRAZZAVILLE ET A POINTE-NOIRE. Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement, à l'exception des paiements pour lesquels le marché stipule que le paiement sera effectué par crédit documentaire.

2. Le Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP) sollicite des offres sous plis fermés de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications

requis pour fournir : DIMENSIONNEMENT, ACQUISITION ET INSTALLATION DU SYSTEME SOLAIRE POUR LES SITES DU MINISTERE DES FINANCES ET BUDGET A BRAZZAVILLE ET A POINTE-NOIRE. Le présent dossier d'appel d'offre est constitué en un Lot Unique.

Le présent marché à lot unique vise l'électrification en photovoltaïque de 8 sites dans les villes de Brazzaville et Pointe-Noire. Il s'agira de la fourniture, livraison, installation et mise en service des kits solaires photovoltaïques.

Les soumissionnaires intéressés et éligibles doivent avoir réalisé au moins un marché similaire au cours des 5 dernières années dont le montant minimum s'élève à 300 millions de francs CFA ou équivalent (seront pris en compte les marchés similaires exécutés par un soumissionnaire au cours de la même période dont le montant cumulé devra être au minimum de 300 millions de francs CFA ou équivalent).

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI)-version de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018 de la Banque Mondiale, et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'unité de coordination du Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), Tél : 22 614 41 81/06 834 47 00 ; E-mail : prispcongo@gmail.com, prisp-marches@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous : rue du Tourisme n° 03 quartier Clairon, derrière école REMO, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville; Tél: (+242) 22 614 41 81/04 032 22 81/06 834 47 00 Email: prispcongo@gmail.com, prisp-marches@gmail.com de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00.

5. Le Dossier d'Appel d'offres en Français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA. La méthode de paiement sera en espèces ou par virement bancaire sur le compte dont les coordonnées sont les suivantes :

Désignation du compte : PRISP
N° de compte : 30019 10001 10721400001 48 (IBAN).
SWIFT : CNNGCGCGXXX
Domiciliation : Banque Postale du Congo
Le dossier d'appel d'offres sera adressé par la poste aérienne pour l'étranger et le retrait au siège du projet pour les soumissionnaires locaux.

6. Les offres devront être remises à l'adresse

ci-dessous au plus tard le 23 décembre 2019 à 14 heures, heure locale. La soumission des offres par voie électronique n'est pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-dessous, le 23 décembre 2019 à 14 h 15 minutes.

7. Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie de l'offre, pour un montant de 10 millions de francs CFA ou équivalent.

8. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Nom de l'Agence d'exécution : PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)

Nom du bureau : PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)
Adresse du bureau : 3, rue du Tourisme quartier Clairon, derrière école REMO, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville, République du Congo

Téléphone : (+242) 22 614 41 81

/ 06 834 47 00 / 04 032 22 81

Adresse électronique :

prispcongo@gmail.com,

prisp-marches@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 08 novembre 2019

Le Coordonnateur,
Jean Noël NGOULOU

SANTÉ

L'OMS envisage d'élargir l'accès aux traitements contre le diabète

L'agence spécialisée des Nations unies a annoncé, le 14 novembre, qu'elle va pour la première fois examiner s'il est possible d'inclure l'insuline humaine sur sa liste des médicaments requalifiés, afin d'élargir l'accès au traitement contre la maladie.

L'ambition affichée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) lors de la Journée mondiale du diabète, vise à réduire la progression du fléau. En effet, selon ses estimations, le monde compte aujourd'hui plus de quatre cent vingt millions de diabétiques adultes, contre cent huit millions en 1980. Leur nombre pourrait passer à six cent vingt-neuf millions en 2045, avance de son côté la Fédération internationale du diabète (FID). « *Le diabète est en hausse dans le monde entier et il progresse encore plus rapidement dans les pays à faible revenu* », a déclaré le directeur de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, cité dans un communiqué. Il a ajouté : « *Trop de personnes ayant besoin d'insuline se heurtent à des difficultés financières pour y avoir accès (...) et risquent leur vie. L'initiative de préqualification de l'OMS pour l'insuline est une étape*

vitale pour s'assurer que tous ceux qui ont besoin de ce traitement salvateur puissent y avoir accès ».

Malgré les ravages causés par la maladie, de nombreuses personnes dans les pays en développement n'ont aucune idée sur elle : une maladie chronique qui ne se guérit pas, mais que l'on peut traiter et contrôler. Le diabète est causé par un manque ou un défaut d'utilisation d'une hormone appelée insuline. C'est un trouble d'assimilation des sucres par l'organisme, existant sous deux formes. Le diabète de type 1, d'origine génétique, apparaît souvent dès l'enfance et se caractérise par l'absence totale d'insuline, une hormone normalement produite par le pancréas et qui régule la glycémie. Quant au diabète de type 2, qui représente aujourd'hui la plupart des cas et progresse le plus, il correspond à une hausse prolongée du taux de sucre dans le sang, souvent associée à

l'obésité et aux modes de vie (sédentarité, alimentation...). S'agissant de l'insuline, il faut dire qu'elle est produite par le pancréas. Elle permet au glucose (sucre) d'entrer dans les cellules du corps pour qu'il soit utilisé comme source d'énergie. Chez une personne non diabétique, l'insuline remplit bien son rôle et les cellules disposent de l'énergie dont elles ont besoin pour

cumule alors dans le sang et entraîne une augmentation du taux de sucre (hyperglycémie). Et à la longue, un taux de sucre élevé dans le sang entraîne certaines complications, notamment au niveau des yeux, des reins, des nerfs, du cœur et des vaisseaux sanguins.

Si la majorité des diabétiques vit dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, l'OMS

Pour la directrice du département de Réglementation des médicaments à l'OMS, Emer Cooke, de nombreux diabétiques n'ont pas accès à l'insuline pour plusieurs raisons. « *Une des raisons pour lesquelles elle n'est pas disponible est le prix élevé. Nous sommes dépendants d'un nombre limité d'entreprises qui fabriquent l'insuline* », a-t-elle expliqué, lors d'une conférence de presse à Genève, en Suisse. Avant de se lancer dans la période de préqualification des traitements, l'OMS va devoir examiner les produits candidats, une première évaluation qui devrait durer environ deux ans, a poursuivi Emer Cooke.

Signalons que d'après l'OMS, trois fabricants seulement contrôlent la majeure partie du marché mondial de l'insuline, « *fixant des prix prohibitifs pour de nombreuses personnes et de nombreux pays* ».

Nestor N'Gampoula

« Trop de personnes ayant besoin d'insuline se heurtent à des difficultés financières pour y avoir accès (...) et risquent leur vie. L'initiative de préqualification de l'OMS pour l'insuline est une étape vitale pour s'assurer que tous ceux qui ont besoin de ce traitement salvateur puissent y avoir accès ».

fonctionner.

Lorsqu'il manque d'insuline ou qu'elle n'accomplit pas sa fonction de façon efficace, comme c'est le cas chez une personne diabétique, le glucose ne peut pas servir de carburant aux cellules. Il s'ac-

déplore le fait que beaucoup de ceux qui ont besoin d'insuline n'y ont pas accès, souvent en raison de coûts élevés. Seule une personne sur deux souffrant du diabète de type 2 a ainsi accès à l'insuline, selon cette agence onusienne.

LUTTE CONTRE EBOLA

Le vaccin autorisé dans des pays à haut risque

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a « préqualifié », le 12 novembre, le produit contre la maladie qui était jusqu'à présent utilisé en République démocratique du Congo selon un usage dit compassionnel.

La préqualification du vaccin anti-Ebola constitue un pas déterminant en vue d'une accélération de l'homologation, de l'accessibilité et de l'introduction dans les pays les plus exposés aux flambées de la maladie. Il s'agit du processus de préqualification

le plus rapide jamais mené à bien par l'OMS.

La préqualification signifie que le vaccin satisfait aux normes de qualité, d'innocuité et d'efficacité de l'OMS. Sur la base de cette recommandation, les organismes du système des Nations unies et l'Alliance Gavi peuvent acheter le produit pour les pays à haut risque. « *On a franchi là un pas historique pour assurer l'accès de ceux qui en ont le plus besoin à un vaccin permettant de sauver des vies. Il y a cinq ans, nous n'avions ni vaccin ni traitement contre Ebola. Avec l'arrivée d'un vaccin préqualifié et de traitements expérimentaux, la maladie est désormais évitable et les malades peuvent être soignés* », a déclaré le directeur général de l'OMS, le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus. Le vaccin injectable Ervebo est fabriqué par Merck (MSD en dehors des États-Unis et du Canada). Il s'est révélé

efficace dans la protection contre le virus Ebola, et le Groupe stratégique consultatif d'experts sur la vaccination de l'OMS le recommande comme l'un d'une série plus large d'outils à utiliser dans la riposte à cette pathologie.

La décision contribuera à améliorer la disponibilité du vaccin à l'avenir, même s'il faudra attendre 2020 pour disposer de doses homologuées du produit.

L'annonce intervient moins de quarante-huit heures après la décision de la Commission européenne d'accorder au vaccin une autorisation conditionnelle de mise sur le marché, à la suite de la recommandation de l'Agence européenne des médicaments (AEM). Devant la nécessité de pouvoir disposer d'urgence en santé publique d'un vaccin préqualifié contre Ebola, l'OMS a accéléré la préqualification en examinant les données relatives à son innocuité et son efficacité à

mesure qu'elles devenaient disponibles. Des représentants de l'équipe de préqualification ont participé à la procédure d'évaluation de l'AEM pour assurer que le produit convienne du point de vue programmatique aux pays africains à risque. « *La mise au point, l'étude et la préqualification rapide de ce vaccin illustrent bien ce que la communauté mondiale est capable de réaliser en accordant la priorité aux besoins sanitaires des groupes vulnérables* », a

précisé le Dr Tedros.

L'OMS facilite aussi l'homologation en vue de l'utilisation du vaccin dans les pays exposés au risque de flambées de la maladie, sur la base des examens et des résultats positifs obtenus par l'AEM. Avec l'appui de cette agence, elle a collaboré étroitement avec de nombreux responsables africains de la réglementation qui se sont dits prêts à homologuer rapidement le produit.

Yvette Reine Nzaba

« On a franchi là un pas historique pour assurer l'accès de ceux qui en ont le plus besoin à un vaccin permettant de sauver des vies. Il y a cinq ans, nous n'avions ni vaccin ni traitement contre Ebola. Avec l'arrivée d'un vaccin préqualifié et de traitements expérimentaux, la maladie est désormais évitable et les malades peuvent être soignés »

NÉCROLOGIQUE

La famille Dasilva Morais a la profonde douleur de vous faire part du décès de Marie Madeleine Dasilva Morais bibliothécaire du Lycée français Saint Exupéry et Consul du Portugal et vous annonce que la messe prévue à Saint-Anne aura lieu à la Cathédrale ce 16 novembre 2019 à 14 et l'inhumation aura lieu juste après la messe au cimetière du Centre ville. La levée de corps est prévue pour 11h à la morgue municipale et sera conduit à la résidence familiale sise, à la rue Mongo n°4 Poto-Poto.



ACCORD CONGO-FMI

Le gouvernement reste confiant pour la mise en œuvre des quarante-huit mesures du programme

Le premier ministre, Clément Mouamba, a déclaré, le 13 novembre devant les députés, qu'il était possible d'achever quarante mesures d'ici à la fin de l'année.

Interpellé par le député Cyr Ebina sur le niveau d'exécution des quarante-huit mesures du programme de Facilité élargie de crédit conclu le 11 juillet dernier entre le Congo et le Fonds monétaire international (FMI), le chef du gouvernement a répondu que l'exécutif était à la manœuvre. En effet, conscient du fait que la tâche n'est pas facile, Clément Mouamba a déclaré que son équipe avait un optimisme mesuré mais restait vigilante.

« Le point qui m'est fait montre bien que nous sommes

« Le point qui m'est fait montre bien que nous sommes à peu près à seize mesures totalement terminées. Il y en a trente-deux en chantier avec la possibilité d'achever vingt-cinq d'ici à la fin de l'année. Quant au reste qui est au nombre de sept ou huit, c'est en 2020 qu'elles seront exécutées, pour des raisons tout à fait techniques, parce que certaines mesures méritent qu'on les redéfinisse »

à peu près à seize mesures totalement terminées. Il y en a trente-deux en chantier avec la possibilité d'achever vingt-

cinq d'ici à la fin de l'année. Quant au reste qui est au nombre de sept ou huit, c'est en 2020 qu'elles seront exécutées, pour des raisons tout à fait techniques, parce que certaines mesures méritent qu'on les redéfinisse », a-t-il annoncé devant la représentation nationale, précisant que huit mesures avaient été réalisées avant la signature de l'accord d'autant plus que le gouvernement était sûr de conclure ce programme.

Selon lui, ces mesures très techniques sont publiées sur le net

parce que beaucoup ont voulu en faire un fétichisme. Il a, par ailleurs, souligné l'intérêt de mettre en œuvre ces différentes



Le Premier ministre devant la représentation nationale/Flavien

mesures afin de bénéficier des prochains décaissements des fonds qui y sont alloués. « Globalement, je peux dire à la représentation nationale que ces mesures sont en train

d'être exécutées. En tout cas, toutes ont commencé, mais ne seront pas achevées forcément le 31 décembre, il y aura un petit reste de sept ou huit mesures. C'est un rythme qui

est imposé ; mais ce rythme, je pense globalement que nous devons le tenir et nous n'avons pas le choix », a insisté Clément Mouamba, parlant d'un respect des repères structurels.

Affichant un sentiment de satisfaction mesurée, il a rappelé que les problèmes ne manquent pas dans l'exécution de ce programme puisque le Congo devrait à l'échelle régler la question des arriérés, finir rapidement avec l'audit de la dette intérieure et faire un effort de la payer. Le gouvernement doit également régler rapidement la question de la dette commerciale, notamment envers les traders. « L'absence du ministre des Finances à cette séance se justifie par le fait qu'il a été commis pour aller achever ce dossier. L'objectif est simple : obtenir au moins 30% auprès de ces partenaires pour que leur dette soit compatible avec les moyens du Congo, autrement dit avec le programme », a conclu le Premier ministre.

Parfait Wilfried Douniama

DETTE INTÉRIEURE

Présentation des mécanismes de paiement

Le conseiller aux institutions financières nationales du ministre des Finances et du budget, Bernard Ngazo, a échangé, le 14 novembre à Brazzaville, avec les opérateurs économiques sur la créance intérieure commerciale.

La rencontre a réuni les syndicats patronaux, les représentants des banques, des chambres de commerce ainsi que toutes les parties prenantes. Elle avait pour but de leur présenter une démarche visant à apurer la dette intérieure, en tenant compte des contraintes macroéconomiques.

« La séance d'aujourd'hui avait pour objet de présenter aux différentes parties prenantes la démarche mise en place pour l'apurement de la dette, tout en sachant que nous avons des contraintes macroéconomiques qui feront que les marges de manœuvres administratives soient limitées au niveau de l'Etat, sachant bien sûr que l'Etat doit en parallèle prendre ses responsabilités pour la relance économique », a indiqué Bernard Ngazo.

Le système, appelé titrisation, mis en place et présenté, est un mécanisme d'emprunt public via les titres. Il s'agit, en effet,



Les participants

de mettre à la disposition des entreprises un certificat de reconnaissance de la dette. Les entreprises en possession de ces certificats de créance iront à la rencontre des investisseurs moyennant une réduction. Les entreprises pourront alors avoir du cash tandis que l'Etat, quant à lui, paiera sa dette pendant plusieurs années.

« Le mécanisme présenté rassure les opérateurs économiques parce que la titrisation est une garantie. Avec la crise que traverse le pays,

il est difficile que le gouvernement paie cash les entreprises. Nous allons enfin être payés à travers ce mécanisme technique », a affirmé le président du congrès des chefs d'entreprise du Congo, Paul Nestor Mouandzibi Ndinga.

Présidant la rencontre, Bernard Ngazo a rappelé que la stratégie de paiement de la dette est composée de deux constituantes, à savoir la partie auditée et non auditée. La partie auditée comprend la dette sociale estimée à deux cent vingt

milliards et la commerciale à cent quarante et un milliards. « Cette dette déjà connue doit faire l'objet d'un règlement. La partie déjà auditée est là il ne reste plus qu'à déterminer le montant net qui revient à chaque entreprise. Dès qu'il sera déterminé, les certificats seront ensuite remis aux entreprises. On espère que d'ici à mi-décembre, les entreprises bénéficieront de ces titres pour ensuite commencer le processus de mise en règlement afin de réinjecter

des liquidités dans l'économie », a-t-il indiqué, ajoutant : « En ce qui concerne le reste de la dette non auditée, la procédure est déjà en cours afin que très rapidement, on ait le stock global de la dette. Quand le stock sera déterminé, on peut ainsi définir la bonne stratégie à suivre ».

D'après lui, le gouvernement manifeste une totale volonté dans le soutien du secteur privé car cela favorisera la relance économique. « Le fait que le secteur privé ait des créances sur l'Etat pénalise le système économique du pays. Il fallait donc trouver une solution pour voir dans quelle mesure on peut aider le secteur privé à reprendre de la croissance sans déséquilibrer les finances de l'Etat », a signifié le conseiller.

Notons que pour répondre aux attentes des syndicats patronaux, Bernard Ngazo a indiqué que les résultats des audits seront publiés dans les prochains jours.

Gloria Lossele

PORT AUTONOME DE BRAZZAVILLE

Quatre nouvelles grues mises en service

Les engins équipés de technologie moderne sont destinés au déchargement ainsi qu'au chargement des conteneurs et matériels lourds. Ils ont été lancés officiellement, le 14 novembre, par le Premier ministre, Clément Mouamba.

Estimées à dix millions d'euros, soit environ 6,5 milliards francs CFA, les deux grues polyvalentes de quarante tonnes et deux autres de six tonnes ont été livrées grâce à un financement de l'Union européenne (UE). Ces installations devraient accroître la capacité opérationnelle du port et faciliter le trafic, notamment entre le Congo et ses deux voisins, la Centrafrique et la République démocratique du Congo.

Les grues de quarante tonnes sont conçues pour manipuler des conteneurs de vingt à quarante pieds, des grumes et du sable. D'après le responsable du projet, Aimé Blaise Nitoumbi, ces machines sont installées sur un quai lourd avec une course de translation d'environ 200 m. Les autres grues de taille moyenne peuvent se déplacer sur



La photo de famille

une distance de 160 m et sont également dotées d'un système d'alimentation électrique.

« La maintenance concerne les opérations de chargement et de déchargement de barges, et les deux qualités de grues ont la capacité de charger et décharger les barges. Leur capacité de levage est de quarante tonnes pour le travail au crochet sur

toute la portée et vingt-huit tonnes pour le travail à la Beine au quai », a expliqué Aimé Blaise Nitoumbi.

En ce qui concerne les travaux de réhabilitation et d'entretien, le financement est à la charge du gouvernement congolais. En outre, l'exécutif devrait aussi investir dans l'entretien des voies navigables qui, selon l'ambassadeur de

l'UE au Congo, Raul Mateus Paula, est une impérieuse nécessité.

Pour le diplomate européen, il ne saurait y avoir d'option fluviale sans que les conditions de navigabilité du fleuve soient préservées. Il a réitéré l'engagement de son institution à soutenir le développement du corridor au moyen d'une subvention de trente millions d'euros en appui au programme d'exten-

sion et de mise à niveau environnementale de l'installation portuaire. « De part et d'autre du fleuve, à l'amont comme à l'aval, l'UE appuie depuis plusieurs décennies le Service commun d'entretien des voies navigables ainsi que la Commission internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha, afin d'améliorer les conditions de navigabilité et de sécurité sur les voies d'eau des pays membres de la Cicos », a-t-il indiqué.

Dans un contexte de baisse des activités portuaires à Brazzaville, le ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, Fidèle Dimou, a souligné de réviser le tarif portuaire jugé exorbitant, ainsi que la convention d'exploitation.

Fiacre Kombo

SANTÉ PUBLIQUE

La population invitée au dépistage du diabète

Dans son message lu le 13 novembre, par la ministre des Affaires sociales et de l'action d'humanitaire, Antoinette Dinga Dzondo, en prélude à la Journée internationale du diabète, le gouvernement a demandé aux Congolais de lutter contre la pathologie.

La population doit se faire dépister à temps afin d'éviter le risque occasionné par le diabète, a encouragé le gouvernement dans son message.

Au Congo, le taux de prévalence de la maladie est estimé entre 3 et 7%, selon les études réalisées. La Journée internationale du diabète est célébrée le 14 novembre de chaque année. Pour cette édition, le thème choisi est « La famille et le diabète : protégez votre famille ». Cette célébration est une occasion pour les Etats de sensibiliser l'opinion nationale et internationale à l'impact du diabète au sein des familles et soutenir le réseau des personnes atteintes de la maladie et de promouvoir le rôle de la famille dans la prévention et la prise en charge.

Le diabète, a indiqué la ministre Antoinette Dinga-Dzondo, figure dans le programme national de lutte contre les maladies non transmissibles. A cet effet, le dépistage et la prise en charge des cas de diabète se passent dans les centres de santé intégrés. « Cette approche des personnes atteintes du diabète a permis depuis plusieurs années de former des professionnels de

santé de différents niveaux de la pyramide sanitaire sur l'ensemble du territoire », a-t-elle dit, ajoutant que « l'approche de décentralisation est inscrite dans le plan national de développement sanitaire 2018-2022 ».

La ministre a, par ailleurs, souligné que beaucoup d'efforts restent à fournir pour améliorer la couverture des formations sanitaires capables de faire le dépistage précoce des cas de diabète.

10,1% de la population mondiale pourra souffrir du diabète à l'horizon 2035

Au niveau international, a-t-elle expliqué, la gravité de la maladie a permis aux Nations unies de prendre les résolutions relatives à la lutte contre les maladies non transmissibles dont le diabète. Outre ces résolutions, un plan d'action global 2013-2020 avait défini des objectifs tels que réduire de 25% les maladies non transmissibles d'ici à 2025; enrayer la hausse du diabète et de l'obésité; faciliter l'accès au traitement et aux technologies essentielles.

S'appuyant sur les données de l'Organisation mondiale de la santé, Antoinette Dinga Dzondo a in-

diqué que si rien n'est fait, la prévalence du diabète passera ainsi de 8,3 à 10,1% de la population mondiale à l'horizon 2035, soulignant que 80% des personnes atteintes de diabète vivent dans les pays à faibles ou moyen revenus. Le message du gouvernement révèle, en outre, que pour la même année, la Fédération internationale du diabète projette le nombre des personnes touchées par la maladie à cinq cent quatre-vingt-douze millions.

Notons que le diabète peut toucher tout le monde et plus particulièrement les personnes en situation de précarité. Il existe trois types de cette maladie. Le diabète de type 1, caractérisé par la non production de l'insuline par l'organisme lui-même, obligeant le recours aux substances de synthèse injectables pour survivre; le diabète de type 2, caractérisé par une mauvaise utilisation de l'insuline que l'organisme continue de produire, impliquant un apport médicamenteux pour réguler le métabolisme; enfin le diabète gestationnel, qui concerne les femmes enceintes, caractérisé par un défaut d'utilisation du sucre dans l'organisme en raison des hormones de la grossesse. Ce type de diabète expose la mère et le nouveau-né à des risques de morbi-mortalité élevés. Parmi ces trois types, le diabète de type 2 est évitable grâce à un meilleur contrôle. Les facteurs de risques sont notamment l'obésité, la mauvaise hygiène alimentaire, le manque de pratique sportive, le vieillissement de la population ainsi que la précarité des conditions socio-économiques.

Lydie Gisèle Oko

RIPOSTE À EBOLA

Le personnel soignant renforce ses capacités

Vingt-cinq cadres du Centre hospitalier universitaire (CHU) ont entamé, le 14 novembre à Brazzaville, un atelier de formation prévention et contrôle des infections pour la préparation aux épidémies.



Les participants à la formation

Organisé avec l'appui de la Croix-Rouge française (CRF), l'atelier qui doit durer deux jours vise, de manière plus générale, la requalification du personnel du CHU. A l'issue de la formation, les participants devront être capables de mettre en œuvre les mesures de protection individuelles et collectives; repérer les symptômes évocateurs de la maladie à virus Ebola; mettre en place les procédures d'isolement des patients suspects ou décédés; et enfin, savoir identifier les personnes contact du patient suspect.

Dans ce cadre et forte de son expérience acquise durant les interventions en réponse aux épidémies, notamment lors des deux dernières épidémies (9e et 10e) de maladie à virus Ebola ayant touché la République démocratique du Congo, la CRF a développé une approche de prévention et contrôle des infections du système de santé ayant pour objectif de protéger les structures de santé susceptibles de recevoir des patients contaminés. Cette protection constitue une priorité car il s'agit des premières personnes contaminées dans les premiers temps de l'épidémie, entraînant une altération préjudiciable du fonctionnement du système de santé. La formation des personnels de santé et la mise en place de procédures de détection et d'isolement font partie des premières actions simples à mener dans les hôpitaux.

A noter que la formation proposée est suivie, à quelques jours de distance, par une simulation permettant une mise en situation par les équipes de l'établissement. La formation est organisée sur deux journées complètes et la simulation sur une journée, selon une méthodologie de pédagogie favorisant les interactions avec les formateurs. L'équipe de formation sera accompagnée par des volontaires et personnels de la Croix-Rouge du Congo dans une logique de renforcement des capacités pour de futures formations.

Insistant sur l'importance que revêt cette formation dans une démarche de lutte contre la maladie d'Ebola, incluant la phase de réponse immédiate des hôpitaux lors de l'apparition potentielle des premiers cas suspects, Sylvain Villiard, directeur général du CHU, a indiqué: « Il s'agit de voir comment prendre en compte l'accueil; de bien identifier si c'est vraiment une maladie à virus Ebola; une fois identifiée, comment protéger nos employés, puisque c'est souvent les premiers à s'infecter; il faut donc se protéger contre l'environnement, etc. ».

Guillaume Ondzé

Le site de dépistage gratuit du diabète érigé à Bacongo Face au fléau qui frappe la population congolaise, le président de l'association «Diabaction», Claude Alain Yakité, a lancé un appel à toute personne de venir se faire dépister au site ouvert pour la première fois à la place de Rotary, dans le deuxième arrondissement de Brazzaville, dénommé « Village du diabète », lancé pour la première fois au Congo.

La population y bénéficiera d'une consultation gratuite et une éducation thérapeutique sur la maladie ainsi que d'un traitement pendant cinq jours. Dans ce même élan de cœur, « Diabaction junior », une association des enfants souffrant du diabète, a émis le souhait au gouvernement, représenté par la ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire, Antoinette Dinga Dzondo, de rendre également gratuit le traitement du diabète comme ceux des autres maladies telles le paludisme et le VIH/sida.

SOMMET DE YAOUNDÉ

Denis Sassou N'Guesso s'exprime sur l'avenir de la Cémac

A une semaine du sommet de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), prévu les 21 et 22 novembre, dans la capitale camerounaise, le chef de l'Etat congolais a exprimé sa volonté de voir la sous-région poursuivre sans relâche son engagement vers plus d'intégration.

Le président Denis Sassou N'Guesso était abordé, jeudi, par nos confrères de la télévision publique camerounaise, CRTV, venus le rencontrer pour parler de cette réunion aux enjeux économiques certains, au regard des réformes entreprises par l'institution communautaire et du débat devenu insistant sur l'avenir du franc CFA.

Évoquant la crise économique qui frappe tous les pays de la sous-région depuis près de six ans du fait, entre autres, de la chute des cours des matières premières, Denis Sassou N'Guesso a indiqué que pour le cas du Congo dont la pétrole reste la principale source de revenus, et même à l'échelle sous-régionale, la diversification des économies est une priorité. D'où l'accent que le gouvernement congolais met, a-t-il répété, sur le développement des secteurs de l'agriculture, de l'indus-

trie, de l'éducation et de la formation qualifiante, en même temps qu'il faut assainir le climat des affaires et combattre la corruption.

Ces initiatives se conjuguent avec les réformes mises en œuvre dans le cadre de l'accord que le Congo a conclu, en juillet dernier, avec le Fonds monétaire international, a précisé le chef de l'État, pour qui la zone Cémac dont les six pays membres sont en programme avec l'institution de Bretton Woods, gagnerait à développer des infrastructures de base et garantir la libre circulation des personnes et des biens dans tout son espace géographique.

Sur cette lancée, le président de la République a relevé des « signes encourageants » que représentent les tronçons routiers d'intégration construits ou en cours de l'être. En particulier la route reliant le Congo au Gabon



Le président Denis Sassou N'Guesso et la délégation des journalistes camerounais

à partir du département de la Cuvette ouest, et celle partant de Ketta, dans la Sangha, au Congo, pour la frontière camerounaise sur Sangmélina. Il a rappelé que Brazzaville et Yaoundé ont aussi en projet la construction du barrage de Cholé qui pourrait générer près de 600 MW, alors que l'université inter-Etats que les deux pays ont bâtie à leur frontière commune est un signe que

l'intégration sous-régionale est possible.

On l'a aussi appris, Denis Sassou N'Guesso a été fait citoyen d'honneur de la ville de Sangmélina qui est, par ailleurs, le chef-lieu de la région d'origine de son homologue camerounais, Paul Biya. Pour le chef de l'Etat congolais, le moment est peut-être venu pour que Yaoundé accélère les travaux sur l'axe routier reliant Sang-

mélina au Congo. Quand ce chantier sera mené à son terme, a-t-il expliqué, la boucle Pointe-Noire-Douala via Brazzaville représenterait 2300 km de voie bitumée. Denis Sassou N'Guesso se verrait bien rejoindre Sangmélina en voiture à la rencontre de la population de cette ville qui l'attendrait, justement, en citoyen d'honneur.

Gankaman N'Siah

KARATÉ

La Fédération met en place la ligue de la Lékoumou

Lors de l'assemblée générale électorale tenue le 7 novembre à Zanaga, les Mes Trebissé Fiston Moussa et Ange Mapini Kebi, au nom de la Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaire (Fécoka-Ama), ont installé les nouveaux membres du bureau de ligue départementale de la Lékoumou.



Les karatékas après l'assemblée générale

Dirigé par Me Cheik Boukaka, le nouveau bureau souhaite vulgariser et redynamiser le karaté dans toutes les localités du département de la Lékoumou. Ainsi, il procédera dans les tout prochains jours à la formation des cadres techniques et la préparation des athlètes aux futures échéances nationales.

Afin de bien accomplir les missions qui lui sont dévolues, Me Cheik Boukaka sera accompagné des Mes Ipouna, Sounga et Jeremie Lomeka, respectivement en qualité de premier, deuxième et troisième vice-président de la ligue. Le secrétaire général sera désigné par l'inspection des Sports au niveau

du département tandis que Gérard Likibi occupe le poste de secrétaire général adjoint. Bernard Ngounimba conduira la trésorerie générale et Me Mambouli fera partie des membres dudit bureau. Le poste de directeur technique a été attribué à Justice Batandziami.

Notons que l'assemblée générale

électorale s'est déroulée en présence du sous-préfet, du maire ainsi que du secrétaire général de la mairie de Zanaga. L'inspecteur des Sports et de l'éducation physique de la localité et les représentants des districts de Sibiti et Bambama ont participé à cette cérémonie.

Rude Ngoma

MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET

CABINET

RÉPUBLIQUE DU CONGO

Unité * Travail * Progrès

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Commissaire du Gouvernement auprès des organes de l'Ordre National des Experts Comptables du Congo (ONEC-CONGO) informe les experts comptables et les sociétés d'expertise comptable inscrits au tableau de l'Ordre que l'Assemblée générale inaugurale de l'ONEC-CONGO est convoquée du 20 au 23 décembre 2019 à Brazzaville.

Ordre du jour :

- 1- Examen et adoption du Règlement intérieur ;
- 2- Mise en place du Conseil de l'Ordre.

La présence de tous est vivement souhaitée.

Fait à Brazzaville le 14 novembre 2019

Le Commissaire du Gouvernement,



 Henri LOUNDOU

**INSTITUT
FRANÇAIS**
DU CONGO

PROGRAMME DU 11 AU 17 NOVEMBRE

MARDI 12 NOVEMBRE

18H00 CINE-ITINERANT : MINGA ET LA CUILLERE CASSEE A SAINT PIERRE CLAVER

18H30 CINE-CLUB : CHAMBRE N°1

MERCREDI 13 NOVEMBRE

15H00 DEBAT D'IDEES : GOUVERNANCE POLITIQUE ET REDUCTION DE LA PAUVRETE : EXEMPLE DE LA SUEDE ANIME PAR ANNE ET CARL SUNDBERG

15H00 CLUB DE LECTURE : "MAISON DU SILENCE" DE ORHAN PAMUK

19H00 MERCREDI A LA CAFET' : ALEYAH MAN

JEUDI 14 NOVEMBRE

14H00 MASTER CLASS : FORMATION CHORALES

15H00 RENCONTRE LITTERAIRE : L'ECUME DES MAUX DE SEME ESSE-NSI

17H30 MUSIQUE : HOMMAGE A MAITRE DJIM

VENDREDI 15 NOVEMBRE

14H00 MASTER CLASS : FORMATION CHORALES

SAMEDI 16 NOVEMBRE

10H00 ANIMATIONS : LES RENDEZ-VOUS DE LA MEDIATHEQUE (SAMEDI DES PETITS LECTEURS, L'HEURE DU CONTE ET RENCONTRES DE SCRABBLE)

14H00 MASTER CLASS : FORMATION CHORALES

18H00 EMISSION : ÇA C'EST BRAZZA

 HOMMAGE À
MAITRE
DJIM


 Pour plus d'info veuillez consulter notre agenda du mois sur
www.institutfrancais-congo.com

**LIBRAIRIE
LES MANGUIERS**

 Un Espace de Vente: Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)

 Des : Essais, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.

 Un Espace culturel Pour vos Manifestations :
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.


 Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassous N'Gusso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert

 DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
 SAMEDI 9 h - 13 h


ELIMINATOIRES CAN 2021

Les Diables rouges contraints de battre les Lycaons de la Guinée Bissau

Après avoir perdu les points face aux Lions de la Teranga, le onze national congolais aura l'occasion de relancer ses chances de qualification, le 17 novembre, au stade Alphonse-Massamba-Débat, face à la sélection bissau-guinéenne, l'actuelle première du groupe. Le match comptera pour la deuxième journée des éliminatoires et un autre résultat que la victoire sera fatal.

La première journée à peine lancée, le Congo accuse déjà un retard de trois points qui ne sont, d'ailleurs, pas insurmontables. La Guinée Bissau, son prochain adversaire, n'a pas fait de détails en recevant sur ses installations eSwatini. Les Bissau-Guinéens l'ont emporté sur un score de 3-0, prenant la tête du groupe I devant le Sénégal, vainqueur du Congo 2-0. Les Congolais sont troisièmes de leur groupe avec aucun point.

Dans ce groupe, toutes les équipes qui ont reçu ont gagné et le Congo doit s'appuyer sur cet exemple pour revenir à la hauteur de la Guinée-Bissau. D'après les dernières statistiques, cet adversaire lui réussit bien (trois victoires des Congolais lors des trois dernières confrontations). Les deux nations se sont rencontrées pour la dernière fois, le 25 mars 2018, à Paris, en amical. Le Congo, coaché par Sébastien

Migné qui supervisait ce jour-là, l'avait emporté 2-0. Lors des éliminatoires de la CAN 2017, les deux sélections étaient logées dans le même groupe. Les Diables rouges s'étaient imposés 4-2 à Bissau avant de confirmer leur suprématie, le 4 septembre 2016, 1-0, au stade de Kintélé. Mais, depuis lors, la Guinée Bissau a gagné en galon et en maturité, devenant, d'ailleurs, très régulière lors des deux phases finales de la CAN (2017 et 2019). « Le match contre la Guinée Bissau ne sera pas facile. Pour preuve, cette équipe a participé à deux phases finales de la CAN pendant que le Congo n'y était pas », avait expliqué Valdo Candido, lors de la conférence de presse annonçant la liste des vingt-deux Diables rouges sélectionnés.

Rectifier impérativement le tir

La victoire contre la Guinée Bissau, dimanche, est très importante pour le onze national. Lors de la dernière campagne, les Congolais n'avaient gagné qu'un seul des trois matches à domicile contre deux matches nuls avec pour conséquence la non-qualification à la CAN 2019. Le tir est à rectifier impérativement cette fois-ci. « La vision de la fédération, c'est d'aller à la CAN au Cameroun. Nous devons nous qualifier parce que l'image de notre pays en dépend. Nous devons nous battre pour réussir ce challenge. Mais seulement dans ce championnat, il ne faut pas manquer les matches à domicile. C'est surtout cela qui nous a privés d'une qualification à la CAN 2019. Nous devons prendre les dispositions pour être meilleurs chez nous et d'aller arracher ou chercher les nuls ou des victoires à l'extérieur », avait souligné Jean

Guy Blaise Mayolas, le président de la Fédération congolaise de football.

Sortir de la « Bifouma dépendance »

Comment rendre l'équipe plus performante quand on sait qu'il y a la « Bifouma dépendance » ? En effet, Thievy Bifouma, blessé, ne va pas également jouer le match contre la Guinée Bissau. Son apport offensif a, d'ailleurs, énormément manqué aux Diables rouges face aux Lions de la Teranga, justifiant la thèse selon laquelle la vie de l'équipe nationale sans lui est un véritable calvaire. Au cours de la précédente campagne, Valdo n'a pris aucun point quand Bifouma était absent. Le Congo a respectivement perdu

contre le Libéria et le Zimbabwe. Ce qui s'est encore démontré contre le Sénégal.

Dimanche peut-être, ces Diables rouges mettront les ingrédients qu'il faut pour rompre avec la crise de résultat qui dure depuis la victoire à domicile face au Liberia. L'équipe qui a terminé face au Sénégal a sans doute donné les premiers éléments de réponse. Gagner la Guinée Bissau puis la double confrontation contre l'eSwatini, au début du mois de septembre 2020, devrait à coup sûr renforcer les chances de qualification. Le match du 17 novembre doit être une des cinq finales qui restent pour les Diables rouges, lesquels n'ont plus droit à l'erreur.

James Golden Eloué

CAN 2021

Le Sénégal bat le Congo à deux visages

À Thiès, les Lions de la Teranga ont pris le dessus sur les Diables rouges, 2-0, pour le compte de la première journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) qu'abritera le Cameroun dans deux ans. Décevante durant la première période, la formation congolaise a montré un meilleur visage lors du second acte et devra se reprendre dès dimanche face à celle de la Guinée Bissau.

Donnés favoris par les pronostiqueurs, les Sénégalais se sont logiquement imposés, dans leur stade Lat Dior de Thiès, face aux Congolais. Et au vu de la physionomie de la première période, le score de 2-0, acquis à la pause, aurait pu être plus lourd. Probablement perturbés par l'annonce du forfait de Thievy Bifouma et par des problèmes extra-sportifs dans la journée, les hommes de Valdo entamaient au plus mal la rencontre. Dans l'entrejeu, Gana Gueye et Crépin Diatta dominant les débats, le Congo subit et encaisse deux buts en deux minutes (S.Sarr et H.Diallo aux 25^e et 27^e).

Au retour des vestiaires, Valdo réagit en faisant entrer Avounou et Moukombo en lieu et place de Makiessé et Andzouana. L'effet est immédiat : le Caennais rééquilibre le milieu et le Stellien apporte du poids en attaque.

Conquérants et agressifs à défaut d'être brillants, les Diables rouges montrent un meilleur visage. Sur la piteuse pelouse du stade Lat Dior, ils ont même donné quelques (petites) frayeurs au public local, lorsque Ganvoula frappe au-dessus du but (81^e mn), avec cette intervention litigieuse de Kouya-



Sadio Mané/Seyllou/AFP

té sur Mokombo (65^e mn) ou cette tête trop molle du dernier entrant, Makouta. C'est donc sur le score de 2-0 que les Diables rouges rentrent à Brazzaville. Contrairement à l'annonce faite par les commentateurs sénégalais, la sélection congolaise devrait bien bénéficier d'un vol spécial pour regagner au plus vite le pays et préparer au mieux le match, déjà capital, face à la Guinée Bissau. Car pour arracher la deuxième place du groupe, derrière le Sénégal, finaliste de la CAN 2019, le Congo ne de-

vra pas abandonner de points à domicile.

Rappelons que la Guinée Bissau, tombeuse d'Eswatini (ex-Swaziland) sur le score de 3-0, est d'ores et déjà en tête du groupe.

Sénégal-Congo : 2-0
Buts : Sarr (25^e) et Diallo (27^e) pour le Sénégal
Congo : Mafoumbi-Tsouka Dozi, Mayembo, Itoua, Bissiki-Makiessé (Avounou, 46^e), Osete, Loussoukou, Andzouana (Moukombo, 46^e), Ibara (Makouta, 81^e), Ganvoula

Camille Delourme

Les résultats de la première journée

Le marathon des éliminatoires comptant pour la Coupe d'Afrique des nations 2021, qui aura lieu au Cameroun, a démarré le 13 novembre. Pour son entrée en lice, le Congo s'est incliné au Sénégal. On note également les matchs nuls concédés par le Cameroun et le Burkina, face au Cap Vert et à l'Ouganda, et la victoire du Nigeria face au Bénin.



Le Sénégal de Gana Gueye a battu le Congo d'Amour Loussoukou (Seyllou/AFP)

Groupe A

Namibie - Tchad : 2 - 1 (0-0)

Buts : Peter Shalulile (65e) et Katjiuka Christ (76e) pour la Namibie, Ezechiel Ndouassel (67e) pour le Tchad

Groupe B

Burkina Faso - Ouganda 0 - 0

Malawi - Soudan du Sud : 1 - 0 (0-0)

But : Gabandinho Mhango pour le Malawi

Groupe C

Soudan - Saô Tomé et Príncipe : 4 - 0

Buts : Ramadan Agab, Ahmed Hamed Eltetch, Mohamed Al-Rasheed et de Jordao Diogo (contre son camp) pour le Soudan

Groupe D

Angola - Gambie : 1 - 3

Buts : Wilson Eduardo (3e) pour l'Angola, Assan Ceesay (17e et 18e) et Suleiman Marreh (89e)

Groupe E

Centrafrique - Burundi : 2 - 0 (1-0)

Buts : Vianney Mabidé (5e) et Louis Mafouta (90e +2) pour la Centrafrique

Groupe F

Cameroun - Cap-Vert 0 - 0

Groupe I

Guinée-Bissau - eSwatini (ex-Swaziland) 3 - 0 (2-0)

Buts : Jorjinho, Piqueti et Joao Mario pour la Guinée Bissau

Sénégal - Congo 2 - 0

Buts : Sidi Sarr (25e) et Habib Diallo (27e) pour le Sénégal

Groupe L

Nigeria - Bénin : 2 - 1 (1-1)

Buts : Osimhen (penalty à la 45e+2) et Samuel Kalu (63e) pour le Nigeria Stéphane Sessegnon (5e) pour le Bénin

Sierra Leone - Lesotho : 1 - 1 (0-0)

Buts : Quee Kwame (72e) pour la Sierra Leone, Thabantso Jane (90e) pour le Lesotho

C.D.

VIE DES PARTIS

Le MCDDI commémore la disparition de Bernard Bakana Kolelas sous le signe de la paix

Le Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI) a commémoré, le 13 novembre, à Brazzaville le double anniversaire de la disparition de son président fondateur et les trente ans de sa création, en présence de l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Gusso.

Au cours d'une messe d'action de grâce organisée en la paroisse Saint-Pierre Claver de Baongo, le deuxième arrondissement, les dirigeants, militants et sympathisants du MCDDI se sont souvenus du parcours politique de leur dirigeant. Selon le secrétaire général de ce parti, Bernard Tchibambéléla, Bernard Bakana Kolelas a marqué l'histoire politique du Congo.

« Le président Kolelas est vivant en esprit. Il nous laisse une fortune intellectuelle très importante concernant la paix, la fraternité et la concorde. De son vivant, il a toujours œuvré pour la démocratie et, avec son frère, le président Denis Sassou N'Gusso, ils ont accepté tous les deux de faire que le pays soit construit à partir de la démocratie », a signifié ce dernier.

Pour Bernard Tchibambéléla, si le président Denis Sassou

N'Gusso est le garant de cette démocratie, Bernard Bakana Kolelas en était l'un des initiateurs sinon des inspirateurs. « Il est pour nous à la fois un testament, une œuvre colossale parce que sans la démocratie, on ne peut rien construire. C'est par la démocratie nécessairement que passent la paix et la sécurité parce que la démocratie, c'est la participation du peuple au pouvoir à travers les institutions qui sont en place » a-t-il ajouté.

Evoquant pour sa part la mémoire du disparu, le président de la Dynamique républicaine pour le développement, Hello Matson Mampouya, un des anciens compagnons de Bernard Bakana Kolelas, a signifié que la commémoration de l'an dix de la mort du fondateur du MCDDI renvoie beaucoup de sentiments, parce qu'au-delà de son long combat pour la



Le président du MCDDI, Euloge Landry Kolelas, entouré d'Antoinette Sassou N'Gusso et de Jean Dominique Okemba, conseiller spécial du chef de l'Etat

démocratie et le respect des droits de l'homme, il avait aussi pris l'engagement de se consacrer véritablement dans l'œuvre de construction de paix durable, d'unité et de concorde nationales. « C'est le grand héritage qu'il a laissé au peuple congolais et je crois que ses enseignements devaient

nous inspirer pour faire en sorte que dans notre pays, désormais, nous puissions ensemble vivre dans une coexistence harmonieuse et fraternelle », a-t-il renchéri. Dans son homélie tirée de l'évangile de saint Jean, chapitre 6 versets 37 à 40, le curé de la paroisse Saint-Pierre-Claver, Jean de Dieu

Mpassi, a exhorté l'ensemble des participants à ce rassemblement à suivre l'exemple de Jésus qui faisait toujours la volonté de son Père, celui de rassembler les brebis. Telle était aussi, a-t-il dit, la volonté du député-maire de la ville de Brazzaville qui fut Bernard Bakana Kolelas.

Jean Jacques Koubemba

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



FLÉCHÉS • N°1439

| | | | | | | | |
|---|------------------------------------|---------------------------------|-------------------------------|---|------------------------------------|--|----------------------|
| HAUT DE MER ELLE VIT À PRETORIA | REVOLU FRANÇAIS NON FINIS | FEREZ DU JOU EN CRIVRE | DAS POUR NOUS PENSÉE | TALLEURS DE CEPE | ARTICLE CRÉATEUR DE PAPILLAM | | |
| VOISIN DU RWANDA SORTIE DU SAN | | | | | TERRE MÈRE LOUANGE | | RIVIÈRE À SEC |
| | | | | PRÉNOM ITALIEN ASATIQUE | | | |
| FREIRE D'INHOEN | INUIT DE 3 BOG PICOUL | | | | | | DYNASTIE ANGLAISE |
| | | | | ELLE DÉCOIND DU COEUR GAZ RARE | | | |
| SCANDUM AU LABO RZ AU BOULON | VOR DE BO LIEU DE TRAVAIL | | | | | | |
| | | | | OEUF DE ROUSLAFS | | | DORMANTE |
| SCHE DE BALLE FEDONDER | ORDRE EDOUAR | | | A SACLÉ GRAND VITRAL | | | |
| | | | | | | SOLEIL DIEU POSSESSP | |
| VOISIN DE LA GUYANE | ORDRE FLUMER | | | PISTONNE MORCEAU DE PIN | | | WEEKEND PROUNGE |
| | | | | FINQUE LETTRE GRECQUE | | | |
| EN ALGÈRE CA TION | OUTILLA DÉMONSTR TF | | | | | VECTEUR DE FUMEUR AGENT DE LIASON | |
| | | | | | | | |
| LE DE FRANCE | | POSEE À TABLE | | | | | |

MOTS MÉLÉS

| | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| P | E | N | O | Z | A | M | A | R | C | H | I | V | E | V |
| P | H | A | T | S | E | I | F | L | A | S | H | C | C | E |
| C | A | T | O | O | R | B | I | T | E | P | N | T | I | R |
| C | A | N | A | Q | U | E | S | E | T | I | V | A | R | G |
| A | U | P | E | B | E | O | S | S | V | R | G | Y | P | L |
| M | R | N | S | L | O | E | U | O | L | A | D | N | A | A |
| S | O | S | A | U | M | U | R | E | P | L | R | U | C | S |
| A | R | D | E | S | L | P | E | O | R | E | Z | A | L | B |
| L | E | M | I | N | N | E | M | L | C | E | T | E | J | B |
| P | H | E | U | O | A | A | I | I | A | H | G | D | A | U |
| T | S | R | T | S | Z | L | T | M | T | B | E | I | S | F |
| R | I | O | A | O | E | A | C | O | I | U | A | R | M | F |
| O | R | L | T | Z | L | E | I | E | M | H | R | C | I | E |
| P | S | E | E | L | A | I | V | O | J | E | C | B | N | T |
| S | E | X | O | D | E | B | P | T | A | N | E | S | A | E |

- | | | |
|--|---|--|
| ABRUTI ALEZAN AMAZONE ANDALOU ARCHIVE ARSENAL ATOME AURORE AZOTE BAZAR BLAZER BUFFET CABALE CANAQUE CAPRICE CAPSULE | CHIMIE DELIT EXODE FIESTA FISSURE FLASH GRAVITE JASMIN JOVIAL MUSEE ORBITE PAGAIE PANEL PEDALE PILOTE | PLASMA PROTON PROVINCE RECITAL REGIME RIDEAU ROCHER SAUMURE SEISME SENAT SPIRALE SPORT TABOU VERGLAS VICTIME |
|--|---|--|

• SUDOKU • GRILLE DIFFICILE • N°429 • • SUDOKU • GRILLE FACILE • N°439 •

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|--|--|
| | 2 | 4 | 8 | 1 | | | | |
| 6 | | | 1 | 7 | | 5 | | |
| 7 | | 9 | | | 3 | | | |
| | 5 | | | | 3 | | | |
| 1 | 9 | | | | 5 | 4 | | |
| | 4 | | | | 7 | | | |
| 4 | | 6 | | | 8 | | | |
| 3 | | 8 | 2 | | | 9 | | |
| 1 | 3 | 4 | 2 | | | | | |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|--|
| 4 | | 2 | 1 | | | | | |
| 7 | 2 | | 5 | 1 | | 4 | | |
| | 6 | 4 | | | 5 | 7 | | |
| | 3 | 2 | | 7 | | 9 | 8 | |
| | 9 | 8 | 2 | | 3 | 6 | | |
| | 9 | 1 | | 4 | 6 | | | |
| 6 | 3 | 1 | | 4 | 7 | | | |
| | | 5 | 3 | | 1 | | | |

EN PARTANT DES
CHIFFRES REM-
PLISSEZ LA PAGE
DE TELLE SORTE
QUE CHAQUE CO
LONNE DE 3 X 3
CONTIENNE UNE
SEULE FOIS LES
CHIFFRES DE 1 À 9

MOTS CASES • N°288

| | | | | | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
| | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | |

2 LETTRES
DO - ET - GO - NE - TU - UT
3 LETTRES
ANE - DON - ERE - ETE - EUS - LE
MAI - ME - OTE - POG - FRE - RER
SOU - THE
4 LETTRES
CON - ECRU - GAVE - GATE - NEUF
FLAT - RADE - RAM - RAPT - ROTI
SEME - SNOB - SUMO - TATE - UREE
VITE
5 LETTRES
ACERE - ANCRE - CRABE - CRUEL
ELITE - ESSOR - ETETE - FAGES
MURET - ORTIE - RENDU - TESTE
TIRER - TISON - VERBE
6 LETTRES
ERREUR

LA SOLUTION
DE
LA SEMAINE

SOLUTION
Le mot mystère est
Photosynthèse

Mots casés

MOTS CASES N°276

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| V | E | R | B | E | T | A | T | E |
| I | L | E | C | O | I | N | T | |
| T | I | R | E | R | S | E | M | E |
| E | T | S | U | M | O | U | T | |
| E | U | S | A | N | C | R | E | |
| R | R | O | T | I | R | E | | |
| A | C | E | R | E | G | A | T | E |
| P | R | E | S | N | O | B | R | |
| T | U | O | T | E | E | T | E | |
| E | R | R | E | U | R | H | | |
| P | L | A | T | F | A | D | E | S |
| D | M | I | E | D | O | | | |
| G | A | I | E | R | E | N | D | U |

Mots fléchés

MOTS FLÉCHÉS N°1427

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| S | B | O | I | V | L | | | | | | |
| S | U | D | A | F | R | I | C | A | I | N | E |
| B | U | R | U | N | D | I | G | E | | | |
| E | M | E | R | G | E | E | E | N | Z | O | |
| E | A | I | R | E | L | L | E | U | | | |
| O | R | E | S | T | E | A | O | R | T | E | |
| S | C | I | Z | N | O | G | O | U | D | | |
| P | I | L | A | F | E | T | E | N | D | | |
| O | U | T | F | O | I | S | O | L | | | |
| I | N | S | E | M | I | N | E | R | R | A | |
| E | L | A | N | N | O | M | T | | | | |
| S | U | R | I | N | A | M | S | A | P | E | |
| S | E | Q | U | I | P | A | O | N | | | |
| R | E | C | R | U | E | S | C | E | N | T | |
| R | E | A | S | S | I | E | T | T | E | | |

• SUDOKU • GRILLE DIFFICILE • N°419 • • SUDOKU • GRILLE FACILE • N° 487

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5 | 2 | 9 | 4 | 3 | 8 | 6 | 1 | 7 |
| 6 | 8 | 3 | 1 | 2 | 7 | 9 | 4 | 5 |
| 4 | 7 | 1 | 5 | 9 | 6 | 8 | 3 | 2 |
| 2 | 6 | 5 | 7 | 4 | 1 | 3 | 9 | 8 |
| 1 | 9 | 7 | 6 | 8 | 3 | 2 | 5 | 4 |
| 8 | 3 | 4 | 2 | 5 | 9 | 7 | 6 | 1 |
| 7 | 4 | 2 | 9 | 6 | 5 | 1 | 8 | 3 |
| 3 | 5 | 6 | 8 | 1 | 2 | 4 | 7 | 9 |
| 9 | 1 | 8 | 3 | 7 | 4 | 5 | 2 | 6 |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 | 4 | 5 | 7 | 2 | 1 | 9 | 3 | 6 |
| 7 | 2 | 9 | 6 | 5 | 3 | 1 | 8 | 4 |
| 3 | 1 | 6 | 4 | 8 | 9 | 5 | 7 | 2 |
| 5 | 3 | 2 | 1 | 6 | 7 | 4 | 9 | 8 |
| 1 | 6 | 4 | 3 | 9 | 8 | 7 | 2 | 5 |
| 9 | 8 | 7 | 2 | 4 | 5 | 3 | 6 | 1 |
| 2 | 9 | 1 | 8 | 7 | 4 | 6 | 5 | 3 |
| 6 | 5 | 3 | 9 | 1 | 2 | 8 | 4 | 7 |
| 4 | 7 | 8 | 5 | 3 | 6 | 2 | 1 | 9 |

PARLEMENT

Le gouvernement interpellé sur l'automatisation de la retraite

Le vice-Premier ministre en charge de la Fonction publique, de la réforme de l'Etat, du travail et de la sécurité sociale, Firmin Ayessa, a annoncé, le 13 novembre devant la représentation nationale, que le processus d'automatisation de la retraite était suspendu à l'uniformisation du fichier de la Fonction publique;

Déclarée depuis plus d'une décennie, l'autonomisation de la retraite au Congo reste un véritable casse-tête. En effet, de milliers de fonctionnaires et agents de l'Etat qui ont fait valoir leurs droits à la retraite ne bénéficient toujours pas de leur pension depuis des années. Préoccupé par cette situation, le député Bonaventure Boudzika a demandé au vice-Premier ministre, Firmin Ayessa, d'éclairer la représentation nationale sur les difficultés qu'éprouve le gouvernement dans la mise en œuvre de cette mesure. Déplorant le manque de volonté de l'exécutif pour aller à l'autonomisation de la retraite, il a rappelé qu'un agent de la Fonction publique en activité est un retraité en perspective.

S'exprimant devant l'hémicycle, le vice-Premier ministre a indiqué que la réalisation de ce projet était attendue avec impa-

tience par tous. A cet effet, l'exécutif travaillait à satisfaire cette légitime attente en veillant à ne pas confondre vitesse et précipitation. Selon lui, le départ à la retraite est l'ultime étape de la carrière administrative du fonctionnaire ou de l'agent de l'Etat. La première étant son recrutement et son intégration dans la Fonction publique.

« L'automatisation de la retraite attendue par tous et décidée par le gouvernement ne peut être viable que si l'ensemble du processus est entièrement informatisé. C'est ce à quoi le gouvernement s'attèle depuis quelques bons temps », a-t-il annoncé, précisant que le fichier de la Fonction publique est aujourd'hui entièrement numérisé.

S'agissant de l'assainissement rapide de ce fichier, le gouvernement compte sur l'apport de la biométrie qui interviendra sous



peu afin de consolider les résultats du dernier recensement. Le ministère en charge de la Fonction publique et celui des Fi-

Le vice-Premier ministre Firmin Ayessa/Adianances ont résolu, a-t-il rappelé, de fusionner leurs fichiers pour désormais n'en avoir qu'un seul. Pour ce faire, les équipes sont à

pied d'œuvre depuis quelques semaines. « Ce fichier unique sera l'un des éléments essentiels pour la mise en œuvre d'un instrument de gestion des fonctionnaires et agents de l'Etat par les ministères de la Fonction publique et des Finances. Il s'agit du système de gestion des ressources humaines de l'Etat. Le système n'existe pas encore mais nous en parlons parce que nous n'avons pas d'autres choix que de l'adopter parce qu'il va nous permettre de gérer rationnellement les ressources humaines partant de leur recrutement jusqu'à la retraite », a-t-il poursuivi, annonçant que le décret y relatif était déjà au secrétariat général du gouvernement avant son adoption en conseil des ministres afin de conduire vers la retraite automatique.

Parfait Wilfried Douniama

ARTS PLASTIQUES

Les peintres de l'Ecole de Poto-Poto réclament leur subvention

Réclamations et sollicitation ressortent des propos tenus par les artistes peintres de la prestigieuse école, le 14 novembre.

Par la voix du vice-président de leur association, Jacques Iloki, les artistes peintres de Poto-Poto, qui ont multiplié les demandes d'audience au ministère de la Culture et des arts se sont plaints. « Nous avons multiplié les demandes d'audience pour rencontrer le ministre, notre tutelle, mais elles sont restées sans succès. Nous voulons le rencontrer pour trois choses, à savoir les factures impayées suite au vol de nos tableaux de peinture, notre subvention qui est utilisée ail-

arts, à l'époque du ministre Léonidas Carel Mottom Mamoni. Lors de cette kermesse, les peintres de Poto-Poto ont perdu six de leurs tableaux d'une valeur de plus de deux millions cinq cents francs CFA, volés dans les heures tardives par les cambrioleurs. Informé de la situation, le ministre avait demandé aux peintres de poser le problème à la société de télécommunication MTN Congo, et lui qui avait ordonné la tenue de la kermesse devait appuyer la revendication des peintres.

de la Culture et des arts, Dieu-donné Moyongo. Mais, ce que nous déplorons, c'est le fait que le ministre ne veut pas nous recevoir », a indiqué Jacques Iloki. Outre cette revendication, le vice-président de l'Association des artistes peintres de Poto-Poto a déploré également le fait que jusqu'à ce jour, ils ne reçoivent toujours pas leur subvention. « Nous voulons que le ministère nous explique pourquoi nous ne voyons toujours pas notre subvention. Nous travaillons ici et les bénéficiaires sont d'autres personnes. Pourquoi cette injustice ? C'est comme si nous sommes en train de planter un arbre pour que d'autres personnes en tirent profit. Jusqu'à quand allons-nous observer cette situation ? Nous voulons en parler avec le ministre, mais lui, ne veut pas nous recevoir. Qu'allons-nous faire alors », s'est-il interrogé.

Enfin, les peintres se demandent comment vont-ils organiser les festivités marquant les 70 ans de la fondation de leur école si le ministre de tutelle continue de ne pas les recevoir. « En 2021, notre école va totaliser 70 ans d'existence. L'événement sera célébré au premier trimestre de l'an 2021. Quinze mois ce n'est pas beaucoup, nous voulons en parler avec lui qui est notre tutelle. Mais hélas, ses portes sont fermées », ont regretté les artistes.

Bruno Okokana

leurs, et enfin les préparatifs des 70 ans d'existence de notre école, fondée en 1951 par le Français Pierre Loods », a déclaré Jacques Iloki.

En effet, pendant les vacances de 1996, deux mois durant, la société de communication MTN Congo avait pris ses quartiers dans l'enceinte de l'Ecole de peinture de Poto-Poto pour organiser une kermesse, en partenariat avec le ministère de la Culture et des

« Suivant les instructions du ministre de la Culture et des arts de l'époque, nous nous sommes rendus à MTN, qui nous a renvoyés au ministère qui avait encaissé tous les frais relatifs à l'organisation de cette kermesse. Le ministre Léonidas Carel Mottom Mamoni n'étant plus au gouvernement, et l'Etat étant une continuité, nous avons informé son successeur; Bienvenu Okiami, puis l'actuel ministre

CONGOLAIS DE L'ÉTRANGER

La Caravane des voix de la diaspora met le cap sur le Benelux

Après le Sénégal, le Maroc, la Suisse, l'Italie et récemment l'Angleterre, Agnès Ounounou, présidente de la Caravane des voix de la diaspora, fait escale à Bruxelles, en accord avec l'ambassadeur du Congo en Belgique, Léon Raphaël Mokoko.



Initié par l'équipe de la Caravane des voix de la diaspora, le convoi diasporique mettra le cap, ce 15 et le 16 novembre, au restaurant Le Bourgeois Boulevard de Révision n°5, 1070 Anderlecht, à la rencontre de la communauté congolaise résidant en Belgique, au Luxembourg et au Pays-Bas.

De même que pour les périodes précédentes, cette rencontre avec les compatriotes s'inscrit dans le cadre des consultations en vue de la mise en place du Haut conseil représentatif des Congolais de l'extérieur (HCRCE), l'organe fédérateur des diasporas congolaises dans le monde, précise-t-on de la part des initiateurs du projet.

« Nous invitons la diaspora à nous rejoindre afin de prendre part à un échange fructueux des perspectives d'une diaspora congolaise entreprenante », convie Agnès Ounounou, désireuse d'associer et de recueillir le maximum de doléances en vue des « Assises de la diaspora congolaise en 2020 ».

A cette occasion, l'équipe de la Caravane des voix de la diaspora procédera au lancement officiel de son site «HCRCE».

Pour l'escale de Bruxelles, Destin Jesus Sondzo, président du collectif des étudiants congolais de la Belgique, a relayé l'invitation. D'ores et déjà, une grande partie des présidents d'associations, des chefs d'entreprise, du personnel diplomatique, des étudiants, a confirmé sa présence au lendemain de la rencontre entre l'ambassadeur Léon Raphaël Mokoko et Agnès Ounounou

Marie Alfred Ngoma